



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2023

Rapport aux actionnaires • Trois mois clos le 31 janvier 2023

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes, préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 0,82 \$, par rapport à 2,02 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,23 \$, par rapport à 2,08 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 1 582 millions de dollars, comparativement à 3 733 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est établi à 4 155 millions de dollars, comparativement à 3 833 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 54 millions de dollars (46 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 67 millions de dollars (59 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 34 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) par rapport à 50 millions de dollars (41 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées aux acquisitions en cours de 127 millions de dollars (96 millions de dollars après impôt ou 5 cents par action).
- Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon, perte nette de 876 millions de dollars (660 millions de dollars après impôt ou 36 cents par action).
- Règlement du litige Stanford de 1 603 millions de dollars (1 158 millions de dollars après impôt ou 63 cents par action)
- Dividende pour la relance au Canada et incidence de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 de 585 millions de dollars (585 millions de dollars après impôt ou 32 cents par action).

TORONTO, le 2 mars 2023 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2023. Le résultat net comme présenté a atteint 1,6 milliard de dollars, en baisse de 58 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent et le résultat net rajusté s'est élevé à 4,2 milliards de dollars, en hausse de 8 %.

« La TD a amorcé 2023 en force grâce à la solide croissance des produits et au résultat record des activités de détail au Canada et aux États-Unis, une démonstration de l'avantage que nous avons su tirer de la diversification de nos activités, a déclaré Bharat Masrani, président et chef de la direction, Groupe Banque TD. Nous continuons à investir afin de renforcer nos entreprises et de fournir une expérience client mémorable à laquelle s'attendent les clients de la TD. »

« Hier, nous avons annoncé la clôture de l'acquisition de Cowen Inc., une étape importante dans l'expansion de notre courtier mondial. Valeurs Mobilières TD compte dorénavant 6 500 employés répartis dans 40 villes partout dans le monde et peut offrir aux clients un plus large éventail de produits et de services », a ajouté M. Masrani.

Résultat record pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et forte activité de la clientèle

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a affiché un résultat net de 1 729 millions de dollars, en hausse de 7 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des marges et une croissance des volumes. Les produits se sont établis à 4 589 millions de dollars, en hausse de 17 %, ce qui représente des produits records pour un cinquième trimestre consécutif.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a amorcé l'exercice sur une solide lancée en enregistrant, pour un trimestre, un nombre inégalé d'ouvertures de comptes chèques et d'activations de cartes de crédit. Au premier trimestre, les Services bancaires personnels au Canada ont également réalisé un nombre record d'ouvertures de comptes pour les nouveaux Canadiens et ont annoncé la conclusion d'une relation exclusive avec CanadaVisa qui permettra d'aider les nouveaux arrivants à trouver les services financiers dont ils ont besoin alors qu'ils s'établissent au pays. Afin d'accroître son soutien aux propriétaires d'entreprises noirs, les Services bancaires commerciaux au Canada ont lancé le Programme d'accès au crédit pour les entrepreneurs noirs, dont l'objectif est d'améliorer l'accès au crédit, aux services de gestion de patrimoine et aux conseils spécialisés.

Solide résultat des Services bancaires de détail aux États-Unis grâce à une progression continue des activités

Le résultat net comme présenté record du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 589 millions de dollars (1 177 millions de dollars américains), en hausse de 25 % (17 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net a atteint un niveau record de 1 669 millions de dollars (1 236 millions de dollars américains), en hausse de 31 % (23 % en dollars américains). Le résultat net comme présenté comprend les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon Corporation (« First Horizon ») de 106 millions de dollars (78 millions de dollars américains) ou 80 millions de dollars (59 millions de dollars américains) après impôt. La participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») a contribué à hauteur de 301 millions de dollars (222 millions de dollars américains) au résultat net, une hausse de 19 % (11 % en dollars américains) comparativement à sa contribution au premier trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, ont présenté un résultat net sans précédent de 1 288 millions de dollars (955 millions de dollars américains), en hausse de 26 % (18 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net a atteint également un niveau record de 1 368 millions de dollars (1 014 millions de dollars américains).

Les prêts des Services bancaires de détail aux États-Unis ont affiché une forte croissance de 9 % (10 % compte non tenu du volume de prêts accordés dans le cadre du programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP) par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, soutenue par la croissance des prêts aux particuliers de 11 % et des prêts aux entreprises de 6 % (9 % compte non tenu du programme PPP). Les dépôts de particuliers sont demeurés stables malgré l'inflation élevée et le contexte haussier des taux d'intérêt tandis que les dépôts d'entreprises ont reculé de 4 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD} (TD AMCB) a bonifié son offre en matière de services-conseils, en mettant en œuvre sa stratégie de regrouper sous un même toit des conseillers de services bancaires de détail et des conseillers en gestion de patrimoine afin d'approfondir les relations avec les clients. TD AMCB a maintenu une croissance solide régulière des montages de prêts hypothécaires et de lignes de crédit domiciliaires accordés à des ménages faisant partie des minorités et figure pour la troisième année de suite au palmarès de Forbes comme l'un des meilleurs employeurs pour les anciens combattants en Amérique.

Le 15 février 2023, TD AMCB a annoncé le lancement d'un plan de retombées locales (Community Benefits Plan) sur cinq ans dont les retombées sont estimées à 50 milliards de dollars américains pour les collectivités dans l'ensemble des territoires où elle sera présente une fois l'approbation obtenue de l'acquisition en cours de First Horizon par la TD et la clôture de cette transaction.

La clôture de la transaction avec First Horizon est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment les approbations des organismes de réglementation américains et canadiens, qui, selon les prévisions actuelles, ne seront pas obtenues avant le 27 mai 2023.

« La TD est déterminée à réaliser cette transaction et nous discutons avec First Horizon concernant la possibilité d'une prolongation après le 27 mai, a mentionné M. Masrani. C'est une excellente transaction qui permet d'accroître l'envergure de cette banque américaine et de lui donner de nouvelles capacités. »

Solide rendement du secteur Gestion de patrimoine et Assurance malgré un contexte de marché difficile

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 550 millions de dollars, en baisse de 14 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent dans un contexte de marché difficile. La croissance des produits de 4 % du trimestre considéré a mis en évidence la solidité du modèle d'affaires diversifié du secteur, l'augmentation des produits d'assurance et des produits d'intérêts nets ayant largement contrebalancé l'incidence de la volatilité des marchés et le retour à la normale des volumes de transactions.

Les investissements de la TD dans la mise en œuvre d'innovations centrées sur le client ont permis de dynamiser sa présence sur le marché et de gagner de la notoriété, alors que Placements directs TD s'est classée en tête du palmarès du *Globe and Mail* des services de courtage au Canada et que Gestion de placements TD a obtenu la première place à titre de gestionnaire de fonds pour les caisses de retraite au Canada¹. TD Assurance a ouvert un deuxième Centre auto en Nouvelle-Écosse, ce qui lui permet d'étendre sa capacité à offrir des expériences supérieures à un plus grand nombre de clients, tout en diminuant la gravité des sinistres dans un contexte de pressions inflationnistes.

Rendement du secteur Services bancaires de gros qui témoigne de la vigueur du modèle d'entreprise diversifié

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 331 millions de dollars, une baisse de 103 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges autres que d'intérêts et une augmentation de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 347 millions de dollars, en baisse de 87 millions de dollars, ou 20 %. Les produits sont demeurés stables, la diminution des produits liés aux activités de prise ferme et aux activités de négociation ayant été contrebalancée par l'augmentation des produits liés aux transactions bancaires mondiales et des produits tirés des prêts.

Valeurs Mobilières TD a continué à mener des mandats importants liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), y compris en agissant à titre de coresponsable des registres dans le cadre de l'émission réalisée par le gouvernement du Canada d'une obligation de souveraineté de l'Ukraine d'un montant de 500 millions de dollars dont le produit servira au gouvernement ukrainien pour offrir des services essentiels et remettre en état l'infrastructure énergétique.

Fonds propres

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 15,5 %.

Conclusion

« Alors que le contexte économique continue à évoluer, nous maintenons notre engagement à aider nos clients à traverser cette période de changements et à atteindre leurs objectifs financiers, a conclu M. Masrani. Je veux remercier nos collègues, partout dans le monde, qui incarnent notre raison d'être et qui sont présents jour après jour pour nos clients. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

¹ Gestion de placements TD a reçu la note la plus élevée dans le cadre du sondage Benefits Canada 2022 mené auprès des 40 principaux gestionnaires de fonds pour les caisses de retraite au Canada à l'égard des actifs gérés au Canada des régimes de retraite canadiens.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du premier trimestre de 2023. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2023. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2022 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T1 2023	IFS du T1 2023	IRS du T1 2023	Rapport annuel 2022
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				82-87, 91, 97-100, 111-113
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				75-81
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	30, 44			71, 108
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				83-86
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				82-83
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				70, 82, 87-114
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	34			69, 86, 94, 111
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	27-30, 78-79		1-3, 6	66-68, 72, 220
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	66
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				67-69, 111
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		8-12		69-70
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			10	88-91, 93-94
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			23-38, 43-48	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			11-12	
Liquidité	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			60	90, 94, 98-99
	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	36-39, 40-41			100-102, 104-105
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	39			103, 215
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	45-47			108-110
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	40-44			105-108
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	33			92
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	33-36			92, 95-96
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	34-35			93-96, 98-99
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	34			93-97
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	23-26, 64-70	20-35	1-5, 10-11, 13-60	53-65, 87-91, 170-177, 187, 190-191, 218-219
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	70			61, 146-147, 152-153, 177
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	28, 66-68	24, 28		59, 173-175
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			40-42, 49-53	90, 157-158, 181-183, 187, 190-191
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				90, 150, 157-158
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				97-99, 111-114
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	76-77, 79			81, 212-214

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION			
4	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	49	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
5	Faits saillants financiers	50	Glossaire
6	Événements importants, événements postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours		
6	Notre rendement		
11	Aperçu des résultats financiers		
14	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD		
21	Résultats trimestriels		
22	Revue du bilan		
23	Qualité du portefeuille de crédit		
27	Situation des fonds propres		
31	Gestion des risques		
48	Titrisation et arrangements hors bilan		
48	Méthodes et estimations comptables		
			ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
		53	Bilan consolidé intermédiaire
		54	État du résultat consolidé intermédiaire
		55	État du résultat global consolidé intermédiaire
		56	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
		57	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
		58	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
		80	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2022, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2022. Le présent rapport de gestion est daté du 1^{er} mars 2023. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent essentiellement des états financiers consolidés annuels de 2022 et les notes correspondantes ou des états financiers consolidés intermédiaires et les notes correspondantes de la Banque, qui sont dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2022 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion (le « rapport de gestion de 2022 ») du rapport annuel 2022 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2023 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2022 et orientation pour 2023 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2023 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « objectif », « cible » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques, de réglementation, de conformité, en matière de conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la récession; les répercussions économiques, financières et autres conséquences de pandémies, y compris la pandémie de COVID-19; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et leur intégration ainsi que des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle et mettre au point des plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques, les intrusions liées aux données ou les défaillances technologiques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; le risque de modélisation; les activités frauduleuses; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information, et les autres risques découlant du recours par la Banque à des prestataires de services indépendants; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste des gens de talent; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des cours des actions; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition lié à l'abandon des taux interbancaires offerts; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; le risque environnemental et social (y compris les changements climatiques); et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2022, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques « Acquisitions importantes » ou « Événements importants, événements postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2022 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2023 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2022 et orientation pour 2023 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, le présent document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Résultats d'exploitation			
Total des produits – comme présentés	12 226 \$	15 563 \$	11 281 \$
Total des produits – rajustés ¹	13 102	12 247	11 281
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	690	617	72
Indemnités d'assurance et charges connexes	976	723	756
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	8 316	6 545	5 967
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	6 541	6 430	5 897
Résultat net – comme présenté	1 582	6 671	3 733
Résultat net – rajusté ¹	4 155	4 065	3 833
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)			
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	836,7 \$	831,0 \$	743,6 \$
Total de l'actif	1 928,3	1 917,5	1 778,6
Total des dépôts	1 220,6	1 230,0	1 159,5
Total des capitaux propres	111,8	111,4	102,0
Total des actifs pondérés en fonction des risques ²	531,6	517,0	470,9
Ratios financiers			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ³	5,9 %	26,5 %	15,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	16,1	16,0	15,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) ¹	8,0	35,4	20,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	21,1	21,2	20,8
Ratio d'efficacité – comme présenté ³	68,0	42,1	52,9
Ratio d'efficacité – rajusté ^{1,3}	49,9	52,5	52,3
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets	0,32	0,29	0,04
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)			
Résultat par action			
De base	0,82 \$	3,62 \$	2,03 \$
Dilué	0,82	3,62	2,02
Dividendes par action	0,96	0,89	0,89
Valeur comptable par action ³	55,01	55,00	53,00
Cours de clôture ⁴	92,06	87,19	101,81
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	1 820,7	1 812,1	1 820,5
Nombre moyen – dilué	1 823,1	1 814,4	1 824,1
Fin de période	1 828,9	1 820,7	1 816,5
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	168,4 \$	158,7 \$	184,9 \$
Rendement en dividendes ³	4,3 %	4,2 %	3,7 %
Ratio de versement de dividendes ³	116,5	24,6	44,0
Ratio cours/bénéfice ³	11,1	9,2	12,8
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ³	(5,7)	0,9	45,8
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ^{1,3}			
Résultat par action			
De base	2,24 \$	2,18 \$	2,08 \$
Dilué	2,23	2,18	2,08
Ratio de versement de dividendes	42,9 %	40,8 %	42,8 %
Ratio cours/bénéfice	10,8	10,4	12,5
Ratios des fonds propres²			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	15,5 %	16,2 %	15,2 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	17,5	18,3	16,3
Ratio du total des fonds propres	19,9	20,7	19,0
Ratio de levier	4,8	4,9	4,4
Ratio TLAC	36,6	35,2	28,6
Ratio de levier TLAC	9,9	9,4	7,6

¹ La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

² Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

³ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS, ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE ET ACQUISITIONS EN COURS

Acquisition de Cowen Inc.

Le 1^{er} mars 2023, la Banque a conclu l'acquisition de Cowen Inc. (« Cowen »). Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés principalement dans le secteur Services bancaires de gros.

Acquisition en cours de First Horizon Corporation

Le 28 février 2022, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles ont conclu une entente définitive pour l'acquisition de First Horizon par la Banque dans le cadre d'une transaction entièrement au comptant évaluée à 13,4 milliards de dollars américains, soit 25,00 \$ US par action ordinaire de First Horizon. Dans le cadre de cette transaction, la Banque a investi 494 millions de dollars américains dans les actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon (convertibles dans certaines situations, à concurrence de 4,9 % des actions ordinaires de First Horizon). Les actionnaires de First Horizon recevront, à la clôture, un montant supplémentaire de 0,65 \$ US par action sur une base annualisée pour la période allant du 27 novembre 2022 au jour précédant immédiatement la clôture.

Le 9 février 2023, les parties ont annoncé qu'elles ont décidé d'un commun accord de reporter la date limite au 27 mai 2023, conformément aux modalités de l'entente. La clôture de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment les approbations des organismes de réglementation américains et canadiens, qui, selon les prévisions actuelles, ne seront pas obtenues avant le 27 mai 2023. Les approbations réglementaires ne sont pas sous le contrôle de la Banque. Si la clôture de la transaction ne survient pas d'ici le 27 mai 2023, une modification à l'entente sera nécessaire pour reporter encore une fois la date limite de la transaction. La TD et First Horizon discutent actuellement de la possibilité d'une autre prolongation.

La Banque a mis en œuvre une stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition.

La juste valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe de First Horizon et de certaines immobilisations incorporelles est sensible aux variations des taux d'intérêt. La juste valeur des actifs nets déterminera le montant du goodwill à comptabiliser à la clôture de l'acquisition. Les augmentations du goodwill et des immobilisations incorporelles auront une incidence négative sur les ratios de fonds propres, étant donné que ces actifs sont déduits des fonds propres en vertu des règles de Bâle III du BSIF. Afin d'atténuer l'incidence de cette volatilité sur les fonds propres à la clôture, la Banque a annulé la désignation de certains swaps de taux d'intérêt qui couvriraient des placements à revenu fixe inclus dans des relations de comptabilité de couverture de juste valeur.

Depuis l'annulation de la désignation, les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché de ces swaps sont comptabilisés dans le résultat sans montant compensatoire correspondant provenant des placements précédemment couverts. Ces profits (pertes) auront pour effet d'atténuer l'incidence sur les fonds propres des variations du montant de goodwill comptabilisé à la clôture de l'acquisition. L'annulation de la désignation a également donné lieu à l'amortissement de l'ajustement au montant de base des placements dans les produits d'intérêts nets sur la durée de vie restante prévue des placements.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts de (998) millions de dollars liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps et des produits d'intérêts nets de 122 millions de dollars liés à l'amortissement de l'ajustement au montant de base. De plus, pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts de 251 millions de dollars liés aux intérêts nets gagnés sur les swaps.

Selon le rendement financier et les bilans estimés de la Banque et de First Horizon, y compris les incidences liées à la transaction, la Banque prévoit que son ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires devrait être confortablement supérieur à 11 % au moment de la clôture de l'acquisition de First Horizon.

Mise en œuvre du dividende pour la relance au Canada et modification du taux d'imposition des sociétés

Le 15 décembre 2022, le projet de loi C-32, *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022*, a reçu la sanction royale. Ce projet de loi met en œuvre le dividende pour la relance au Canada (« DRC ») ainsi qu'une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien pour les groupes de banques et d'assureurs-vie.

La mise en œuvre du DRC a donné lieu à une charge d'impôt sur le résultat de 553 millions de dollars et à une charge comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de 239 millions de dollars au premier trimestre de 2023.

L'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien, calculée au prorata pour la première année d'imposition se terminant après le 7 avril 2022, s'est traduite par une charge d'impôt sur le résultat de 82 millions de dollars et une économie d'impôt de 75 millions de dollars se rapportant à l'exercice 2022 comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2023. De plus, la Banque a procédé à la réévaluation de certains actifs et passifs d'impôt différé au Canada en raison de l'augmentation du taux d'imposition, ce qui a entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé nets de 50 millions de dollars qui a été comptabilisée à titre de charge d'impôt.

Règlement du litige Stanford

Le 24 février 2023, la Banque a conclu un accord de principe (l'« accord » ou l'« entente ») quant au litige impliquant le Stanford Financial Group (le « litige Stanford »). À l'approbation de l'accord par le tribunal, la Banque versera 1,205 milliard de dollars américains au séquestre pour la Stanford Receivership Estate. Aux termes de l'entente, la Banque a conclu un règlement avec le séquestre, l'Official Stanford Investors Committee et d'autres plaignants dans le litige. Ces parties ont convenu d'une ordonnance d'abandon et de renonciation à toute réclamation actuelle ou future découlant du litige concernant Stanford ou liée à ce litige. À la suite de cette entente, la Banque a comptabilisé une provision d'environ 1,6 milliard de dollars avant impôt (1,2 milliard de dollars après impôt) au premier trimestre de 2023.

NOTRE RENDEMENT

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la cinquième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 27 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD}, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD aux États-Unis et une participation dans The Charles Schwab Corporation; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 15 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 janvier 2023, l'actif de la TD totalisait 1,9 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficacité rajusté et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

Cartes stratégiques aux États-Unis

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Participation dans The Charles Schwab Corporation

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade Holding Corporation (« TD Ameritrade »), dont la Banque est un actionnaire important (la « transaction avec Schwab »). Le 1^{er} août 2022, la Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, ce qui a réduit la participation de la Banque dans Schwab à environ 12,0 %. La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2023 de la Banque.

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab »), qui est entrée en vigueur à la clôture de la transaction avec Schwab et dont la date d'échéance initiale est le 1^{er} juillet 2031. Dans le cadre de la convention sur les CDA avec Schwab, la Banque met à la disposition des clients de Schwab des comptes de dépôt de passage. À partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Transactions entre parties liées » du rapport de gestion de 2022.

Le tableau qui suit détaille les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Produits d'intérêts nets	7 733 \$	7 630 \$	6 302 \$
Produits autres que d'intérêts	4 493	7 933	4 979
Total des produits	12 226	15 563	11 281
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	690	617	72
Indemnisations d'assurance et charges connexes	976	723	756
Charges autres que d'intérêts	8 316	6 545	5 967
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 244	7 678	4 486
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	947	1 297	984
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	285	290	231
Résultat net – comme présenté	1 582	6 671	3 733
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	83	107	43
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 499 \$	6 564 \$	3 690 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Résultats d'exploitation – rajustés			
Produits d'intérêts nets ⁶	7 862 \$	7 627 \$	6 302 \$
Produits autres que d'intérêts ^{1,6}	5 240	4 620	4 979
Total des produits	13 102	12 247	11 281
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	690	617	72
Indemnités d'assurance et charges connexes	976	723	756
Charges autres que d'intérêts ²	6 541	6 430	5 897
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 895	4 477	4 556
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 068	747	1 001
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ³	328	335	278
Résultat net – rajusté	4 155	4 065	3 833
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	83	107	43
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	4 072	3 958	3 790
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises ⁴	(54)	(57)	(67)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ⁵	(34)	(18)	(50)
Charges d'acquisition et d'intégration liées aux acquisitions en cours ²	(127)	(85)	–
Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon ⁶	(876)	2 319	–
Règlement du litige Stanford ²	(1 603)	–	–
Profit à la vente d'actions de Schwab ¹	–	997	–
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(8)	(6)	(8)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ⁵	(6)	(2)	(9)
Charges d'acquisition et d'intégration liées aux acquisitions en cours	(31)	(20)	–
Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon	(216)	578	–
Règlement du litige Stanford	(445)	–	–
Profit à la vente d'actions de Schwab	–	–	–
Dividende pour la relance au Canada et incidence de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 ⁷	585	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(2 573)	2 606	(100)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 499 \$	6 564 \$	3 690 \$

¹ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :

i. La Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab et a comptabilisé un profit à la vente – quatrième trimestre de 2022 : 997 millions de dollars. Ce montant est présenté dans le secteur Siège social.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants liés aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises de la Banque :

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – premier trimestre de 2023 : 24 millions de dollars; quatrième trimestre de 2022 : 24 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 33 millions de dollars. Ces charges sont présentées dans le secteur Siège social.

ii. Charges d'intégration et d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars; quatrième trimestre de 2022 : 6 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 37 millions de dollars. Ces charges sont présentées dans le secteur Siège social.

iii. Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions en cours – premier trimestre de 2023 : 127 millions de dollars; quatrième trimestre de 2022 : 85 millions de dollars.

Ces charges ont principalement trait aux services professionnels et à d'autres charges d'exploitation supplémentaires liées à diverses acquisitions et sont présentées dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

iv. Règlement du litige Stanford – premier trimestre de 2023 : 1 603 millions de dollars. Ce montant est présenté dans le secteur Siège social. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Événements importants, événements postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours ».

³ La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces deux éléments est présentée dans le secteur Siège social.

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – premier trimestre de 2023 : 30 millions de dollars; quatrième trimestre de 2022 : 33 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 34 millions de dollars.

ii. Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – premier trimestre de 2023 : 13 millions de dollars; quatrième trimestre de 2022 : 12 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 13 millions de dollars.

⁴ L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 2 et 3 pour les montants.

⁵ Les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab comprennent les charges d'intégration et les frais d'acquisition propres à la Banque ainsi que les montants après impôt de la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade, tous deux présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 2 et 3 pour les montants.

⁶ L'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon comprend les éléments suivants présentés dans le secteur Siège social : i) les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts – premier trimestre de 2023 : (998) millions de dollars; quatrième trimestre de 2022 : 2 208 millions de dollars; ii) l'amortissement de l'ajustement au montant de base lié à l'annulation de la désignation de relations de comptabilité de couverture de juste valeur, comptabilisés dans les produits d'intérêts nets – premier trimestre de 2023 : 122 millions de dollars; quatrième trimestre de 2022 : 111 millions de dollars; et iii) les produits (charges) d'intérêts comptabilisés sur les swaps de taux d'intérêt, reclassés des produits autres que d'intérêts aux produits d'intérêts nets sans incidence sur le total du résultat net rajusté – premier trimestre de 2023 : 251 millions de dollars; quatrième trimestre de 2022 : 108 millions de dollars. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Événements importants, événements postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours ».

⁷ Le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 comptabilisés au premier trimestre de 2023 sont présentés dans le secteur Siège social. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Événements importants, événements postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours ».

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Résultat de base par action – comme présenté	0,82 \$	3,62 \$	2,03 \$
Rajustements pour les éléments à noter	1,41	(1,44)	0,05
Résultat de base par action – rajusté	2,24 \$	2,18 \$	2,08 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	0,82 \$	3,62 \$	2,02 \$
Rajustements pour les éléments à noter	1,41	(1,44)	0,05
Résultat dilué par action – rajusté	2,23 \$	2,18 \$	2,08 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	2 \$	1 \$	5 \$
Schwab ¹	30	33	34
MBNA Canada	1	1	3
Aéroplan	2	1	4
Divers	11	15	13
Inclus dans les éléments à noter	46	51	59
Logiciels et droits de gestion d'actifs	90	95	97
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	136 \$	146 \$	156 \$

¹ Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté pour l'établir à 11 % au premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % pour l'exercice 2022.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	100 337 \$	98 199 \$	95 829 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 499	6 564	3 690
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	2 573	(2 606)	100
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	4 072 \$	3 958 \$	3 790 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	5,9 %	26,5 %	15,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	16,1	16,0	15,7

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	100 337 \$	98 199 \$	95 829 \$
Goodwill moyen	17 486	17 334	16 519
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	6 160	6 374	6 585
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	442	463	526
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(174)	(172)	(172)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	76 423	74 200	72 371
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 499	6 564	3 690
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	46	51	59
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	1 545	6 615	3 749
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	2 527	(2 657)	41
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	4 072 \$	3 958 \$	3 790 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	8,0 %	35,4 %	20,6 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	21,1	21,2	20,8

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.**INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos</i>	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
	Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis		
Total des produits	231 \$	
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	127	
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	121	
Résultat net – comme présenté, après impôt	79	
Résultat net – rajusté, après impôt ¹	84	
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ²	21	
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – comme présenté, après impôt	100	
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – rajusté, après impôt¹	105	
Résultat par action (en dollars canadiens)		
Résultat de base – comme présenté	0,06 \$	
Résultat de base – rajusté ¹	0,06	
Résultat dilué – comme présenté	0,06	
Résultat dilué – rajusté ¹	0,06	

Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Dollar américain	0,741 \$	0,790 \$

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.² La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le premier trimestre de 2023 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 a augmenté de 7 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 a été de 21,1 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2023, le total du rendement pour les actionnaires a atteint -5,7 % par rapport au rendement moyen de -10,4 % des établissements financiers canadiens comparables.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 582 millions de dollars, en baisse de 2 151 millions de dollars, ou 58 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement le règlement du litige Stanford, une perte nette découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon et la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat en lien avec le DRC et l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 4 155 millions de dollars, en hausse de 322 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par des augmentations des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 2 390 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 103 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 86 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des augmentations de 317 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 111 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 5 089 millions de dollars, ou 76 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant essentiellement une perte nette découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon par rapport à un profit net au trimestre précédent, le règlement du litige Stanford, le profit à la vente d'actions de Schwab au trimestre précédent et la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat en lien avec le DRC et l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre a augmenté de 90 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par une hausse des indemnités d'assurance et charges connexes, par l'incidence fiscale favorable au trimestre précédent découlant de la composition des résultats et de la comptabilisation de pertes fiscales non utilisées, et par des augmentations des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances.

Répartie par secteur, la diminution du résultat net comme présenté s'explique par une baisse de 5 278 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancée par des augmentations de 70 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 50 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 35 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 34 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 7 733 millions de dollars, en hausse de 1 431 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance des marges et des volumes dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'intérêt nets dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets rajustés ont été de 7 862 millions de dollars, en hausse de 1 560 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 1 054 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 663 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 72 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, contrebalancées en partie par des diminutions de 184 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 174 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 103 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la croissance des marges dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets rajustés ont augmenté de 235 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 212 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 151 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 9 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, contrebalancées en partie par des diminutions de 158 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 111 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 493 millions de dollars, soit une baisse de 486 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la perte nette découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon. Les produits autres que d'intérêts rajustés se sont établis à 5 240 millions de dollars, une hausse de 261 millions de dollars, ou 5 %, reflétant l'augmentation des produits liés aux activités de négociation dans le secteur

Services bancaires de gros, une augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance, et la hausse des volumes dans les activités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et la baisse des frais de découvert dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Répartie par secteur, la diminution des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des baisses de 632 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 75 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des augmentations de 183 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 32 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 6 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont diminué de 3 440 millions de dollars, ou 43 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant essentiellement la perte nette découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon par rapport à un profit net au trimestre précédent, et le profit à la vente d'actions de Schwab au trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 620 millions de dollars, ou 13 %, reflétant l'augmentation des produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros, une augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance, et les démarques de certains engagements de souscription de prêts au trimestre précédent dans le secteur des Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux.

Répartie par secteur, la diminution des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des baisses de 3 988 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 42 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 16 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancées par des augmentations de 344 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 262 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 690 millions de dollars, en hausse de 618 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 553 millions de dollars, en hausse de 224 millions de dollars, ou 68 %, reflète d'un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 137 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 257 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète la croissance des volumes et un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,32 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 295 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 179 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 108 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 37 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et a diminué de 1 million de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 73 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 99 millions de dollars, ou 22 %, reflétant un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a diminué de 26 millions de dollars, ou 16 %. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète la croissance des volumes et un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,32 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 98 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 6 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et a diminué de 25 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 6 millions de dollars dans le secteur Siège social.

TABLEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	220 \$	184 \$	150 \$
Services de détail aux États-Unis	212	166	125
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	–
Services bancaires de gros	1	24	(4)
Siège social ²	120	80	58
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3	553	454	329
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	107	45	(118)
Services de détail aux États-Unis	(12)	59	(104)
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	1
Services bancaires de gros	31	2	(1)
Siège social ²	11	57	(35)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	137	163	(257)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	690 \$	617 \$	72 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.

² Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Indemnités d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 976 millions de dollars, en hausse de 220 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, l'accroissement des activités de conduite et les pressions inflationnistes sur les coûts, le tout contrebalancé en partie par une baisse du nombre d'événements météorologiques violents.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Les indemnités d'assurance et charges connexes ont augmenté de 253 millions de dollars, ou 35 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, ainsi que l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficacité

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 8 316 millions de dollars, en hausse de 2 349 millions de dollars, ou 39 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant le règlement du litige Stanford, l'augmentation des charges de personnel, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la hausse des charges d'acquisition et d'intégration et l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont atteint 6 541 millions de dollars, en hausse de 644 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 1 580 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 474 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 174 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 119 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 2 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 68,0 %, en regard de 52,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 49,9 %, par rapport à 52,3 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 1 771 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant le règlement du litige Stanford, l'augmentation des charges de personnel, en partie contrebalancée par une baisse des dépenses liées aux services professionnels et aux services-conseils. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 111 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 1 679 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 95 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 81 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des diminutions de 58 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 26 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 68,0 %, en regard de 42,1 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 49,9 %, en regard de 52,5 % pour le trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 42,2 % pour le trimestre considéré, contre 21,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 16,9 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement les rajustements d'impôts associés à la mise en œuvre du DRC et à l'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien, en partie contrebalancés par la réévaluation de certains actifs et passifs d'impôt différé au Canada découlant de l'augmentation du taux d'imposition et par la composition des résultats favorable. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement les rajustements d'impôts associés au DRC et à la hausse du taux d'imposition ainsi que des éléments favorable au trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par la réévaluation de certains actifs et passifs d'impôt différé au Canada.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 21,8 % pour le trimestre considéré, contre 22,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 16,7 % pour le trimestre précédent. La diminution d'un exercice à l'autre reflète essentiellement une composition des résultats favorable, en partie contrebalancée par l'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien applicable au résultat de l'exercice 2023. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement des éléments favorables au trimestre précédent. Les résultats rajustés ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>						
	31 janvier 2023		31 octobre 2022		31 janvier 2022		
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	623	\$ 27,8	% 2 016	\$ 26,3	% 1 178	\$ 26,3	%
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :							
Dividendes reçus	(27)	(1,2)	(28)	(0,4)	(32)	(0,7)	
Écarts de taux liés aux activités internationales ¹	(227)	(10,1)	(523)	(6,8)	(171)	(3,8)	
Divers	578	25,7	(168)	(2,2)	9	0,1	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	947	\$ 42,2	% 1 297	\$ 16,9	% 984	\$ 21,9	%
Total des rajustements pour les éléments à noter	121		(550)		17		
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés	1 068	\$ 21,8	% 747	\$ 16,7	% 1 001	\$ 22,0	%

¹ Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale est toujours en voie de ralentir au cours de l'année civile 2023, mais dans une moindre mesure que prévu précédemment. L'économie européenne a évité le pire avec sa crise de l'énergie et l'abandon soudain de la politique « zéro COVID » en Chine devrait contribuer à une amélioration plus rapide de ses perspectives économiques. En Amérique du Nord, la COVID-19 n'est plus prise en compte dans les perspectives économiques, mais les séquelles de la forte inflation intérieure et du resserrement du marché de l'emploi ont contraint les banques centrales à hausser leur taux directeur à un rythme sans précédent en près de 40 ans. L'incidence de cette importante augmentation devrait constituer le principal frein aux perspectives économiques en 2023.

L'économie des États-Unis a affiché une croissance annualisée de 2,7 % au quatrième trimestre civil de 2022, bien qu'elle ait été alimentée par des facteurs temporaires. La demande intérieure sous-jacente, par contre, a affiché une croissance annualisée plus modeste de 0,7 %, le ralentissement soutenu du marché de l'habitation ayant pesé sur l'économie. La croissance des dépenses de consommation est demeurée résiliente, affichant une progression annualisée de 1,4 %, alors que le solide marché de l'emploi a continué de soutenir la croissance des revenus.

La hausse des taux d'intérêt devrait continuer de freiner la croissance économique en 2023 et mener à un éventuel apaisement sur le marché de l'emploi. En janvier, le taux de chômage se situait à 3,4 %, son plus bas niveau en plus de 50 ans. L'inflation a montré des signes de ralentissement, en particulier pour ce qui est des prix des biens de consommation, tandis qu'elle se fait plus persistante du côté des prix des services. Les mesures de l'inflation sous-jacente des prix des services continuent d'être bien supérieures à la cible de 2 % de la Réserve fédérale des États-Unis.

L'inflation a porté la Réserve fédérale à maintenir le resserrement de sa politique monétaire, mais à un rythme plus mesuré alors que la banque centrale américaine soupèse l'effet des hausses cumulatives de 450 points de base (pdb) au cours de l'année écoulée. Les Services économiques TD s'attendent à ce que les taux d'intérêt soient relevés de 25 pdb au cours des réunions de mars et de mai, ce qui porterait le taux des fonds fédéraux dans une fourchette de 5,00 % à 5,25 %. La vigueur soutenue du marché de l'emploi et de l'inflation pourrait donner lieu à d'autres hausses des taux d'intérêt par la suite, selon les nouvelles données financières et économiques dont la Réserve fédérale prendra connaissance entre les réunions. Compte tenu de l'importante augmentation des taux d'intérêt survenue au cours de la dernière année, le risque d'une récession demeure élevé.

L'économie canadienne a commencé à montrer des signes d'essoufflement après avoir progressé à un très bon rythme au cours du premier semestre de l'année civile 2022. Le marché de l'habitation a continué de ralentir en raison de l'augmentation des coûts d'emprunt, ralentissement qui freine la croissance économique. L'inflation au Canada a également commencé à s'affaiblir, bien que le marché de l'emploi demeure plutôt solide avec un taux de chômage à 5,0 % en janvier 2023. Comme l'ensemble des dépenses des ménages et des entreprises devrait stagner au cours des prochains trimestres, les Services économiques TD prévoient un assouplissement des conditions du marché de l'emploi. Compte tenu du contexte de faible croissance et de l'incertitude entourant l'incidence des récentes hausses des taux d'intérêt sur les ménages canadiens fortement endettés, le risque de récession demeure élevé au Canada aussi.

La Banque du Canada a relevé son taux de financement à un jour de 25 pdb en janvier, pour le fixer à 4,50 %. Elle a indiqué son intention de mettre en pause son cycle d'augmentation des taux, à condition que l'économie et l'inflation continuent de ralentir conformément à ses perspectives. Le dollar canadien devrait se maintenir dans une fourchette se situant autour de 0,75 \$ US au cours de l'année civile 2023.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre grands secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2022 de la Banque et à la note 29 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 57 millions de dollars, par rapport à 36 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 38 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Produits d'intérêts nets	3 539 \$	3 388 \$	2 876 \$
Produits autres que d'intérêts	1 050	1 066	1 044
Total des produits	4 589	4 454	3 920
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	220	184	150
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	107	45	(118)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	327	229	32
Charges autres que d'intérêts	1 863	1 921	1 689
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	670	610	581
Résultat net	1 729 \$	1 694 \$	1 618 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	39,9 %	41,9 %	43,0 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) ²	2,80	2,70	2,44
Ratio d'efficience	40,6	43,1	43,1
Nombre de succursales de détail au Canada	1 060	1 060	1 062
Nombre moyen d'équivalents temps plein	28 803	28 936	27 871

¹ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté pour l'établir à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

² La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 729 millions de dollars, en hausse de 111 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 39,9 %, contre 43,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 4 589 millions de dollars, en hausse de 669 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 539 millions de dollars, en hausse de 663 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des marges et la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 37 milliards de dollars, ou 8 %, témoignant de la croissance de 6 % des prêts aux particuliers et de 14 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 14 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 8 % des dépôts de particuliers et un recul de 5 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,80 %, une augmentation de 36 pnb, attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, reflet du contexte haussier des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits autres que d'intérêts ont été de 1 050 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars, ou 1 %.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 327 millions de dollars, en hausse de 295 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 220 millions de dollars, en hausse de 70 millions de dollars, ou 47 %, reflet d'un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 107 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 118 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,25 %, en hausse de 22 pnb par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 863 millions de dollars, en hausse de 174 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés à la technologie et une hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 40,6 %, contre 43,1 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 729 millions de dollars, en hausse de 35 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits et une baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 39,9 %, contre 41,9 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 135 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 151 millions de dollars, ou 4 %, reflétant une hausse des marges et la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars, ou 1 %, reflétant le fait que les prêts aux particuliers sont demeurés relativement stables et une croissance de 3 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 3 milliards de dollars, ou 1 %, reflétant la croissance de 1 % des dépôts de particuliers et un recul de 1 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,80 %, une augmentation de 10 pnb, attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, reflet du contexte haussier des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 16 millions de dollars, ou 2 %, reflétant une baisse des produits tirés des comptes à honoraires.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 98 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 36 millions de dollars, ou 20 %, reflétant un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a augmenté de 62 millions de dollars. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,25 %, en hausse de 8 pnb.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 58 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant une baisse des coûts liés au marketing et une diminution des provisions non liées au crédit, le tout en partie contrebalancé par la hausse des coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficience a été de 40,6 %, contre 43,1 % pour le trimestre précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Dollars canadiens			
Produits d'intérêts nets	3 169 \$	2 957 \$	2 115 \$
Produits autres que d'intérêts	596	638	671
Total des produits	3 765	3 595	2 786
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	212	166	125
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(12)	59	(104)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	200	225	21
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 071	1 976	1 597
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1,2}	1 965	1 909	1 597
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	206	165	148
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	232	181	148
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	1 288	1 229	1 020
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté¹	1 368	1 280	1 020
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3,4}	301	310	252
Résultat net – comme présenté	1 589 \$	1 539 \$	1 272 \$
Résultat net – rajusté¹	1 669	1 590	1 272
Dollars américains			
Produits d'intérêts nets	2 349 \$	2 220 \$	1 671 \$
Produits autres que d'intérêts	442	479	530
Total des produits	2 791	2 699	2 201
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	158	125	99
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(9)	44	(82)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	149	169	17
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 535	1 482	1 261
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1,2}	1 457	1 432	1 261
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	152	122	117
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	171	135	117
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	955	926	806
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté¹	1 014	963	806
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3,4}	222	237	200
Résultat net – comme présenté	1 177 \$	1 163 \$	1 006 \$
Résultat net – rajusté¹	1 236	1 200	1 006
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	15,5 %	15,4 %	12,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1,5}	16,3	15,8	12,6
Marge d'intérêts nette ^{1,6}	3,29	3,13	2,21
Ratio d'efficience – comme présenté	55,0	54,9	57,3
Ratio d'efficience – rajusté ¹	52,2	53,1	57,3
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) ⁷	35 \$	34 \$	32 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) ⁷	35	33	40
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 161	1 160	1 152
Nombre moyen d'équivalents temps plein	27 694	26 710	24 922

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon – premier trimestre de 2023 : 106 millions de dollars ou 78 millions de dollars américains (80 millions de dollars après impôt ou 59 millions de dollars américains après impôt); quatrième trimestre de 2022 : 67 millions de dollars ou 50 millions de dollars américains (51 millions de dollars après impôt ou 37 millions de dollars américains après impôt).

³ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2023 de la Banque.

⁴ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁵ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté pour l'établir à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

⁶ La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. En ce qui concerne le secteur Services de détail aux États-Unis, ce calcul ne tient pas compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et aux dépôts intersociétés, ni des sûretés sous forme de trésorerie. La valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. En ce qui a trait aux titres de placement, l'ajustement de réévaluation à la juste valeur est compris dans le calcul des actifs productifs d'intérêts moyens. La direction est d'avis que ce mode de calcul reflète mieux le rendement du secteur. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

⁷ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 1 589 millions de dollars (1 177 millions de dollars américains), en hausse de 317 millions de dollars (171 millions de dollars américains), ou 25 % (17 % en dollars américains), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 669 millions de dollars (1 236 millions de dollars américains), en hausse de 397 millions de dollars (230 millions de dollars américains), ou 31 % (23 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 15,5 % et 16,3 %, contre 12,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net comme présenté de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre a été de 301 millions de dollars (222 millions de dollars américains), une augmentation de 49 millions de dollars (22 millions de dollars américains), ou 19 % (11 % en dollars américains), reflétant la hausse des produits d'intérêts nets, en partie contrebalancée par la hausse des charges, la baisse des honoraires de gestion d'actifs et la diminution des produits liés aux activités de négociation.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 288 millions de dollars (955 millions de dollars américains), en hausse de 268 millions de dollars (149 millions de dollars américains), ou 26 % (18 % en dollars américains), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts, qui comprennent les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon, et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 368 millions de dollars (1 014 millions de dollars américains), en hausse de 348 millions de dollars (208 millions de dollars américains), ou 34 % (26 % en dollars américains), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 791 millions de dollars américains, en hausse de 590 millions de dollars américains, ou 27 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 349 millions de dollars américains, une hausse de 678 millions de dollars américains, ou 41 %, attribuable à la hausse des marges sur les dépôts découlant du contexte haussier des taux d'intérêt et à la hausse du volume des prêts, en partie contrebalancées par la baisse des marges sur les prêts, la diminution du volume des dépôts et une diminution des produits découlant de l'exonération des prêts accordés dans le cadre du programme PPP. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,29 %, une augmentation de 108 pnb, la hausse des marges sur les dépôts découlant du contexte haussier des taux d'intérêt ayant été en partie contrebalancée par une diminution des marges sur les prêts et une baisse des produits découlant de l'exonération des prêts accordés dans le cadre du programme PPP. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 442 millions de dollars américains, en baisse de 88 millions de dollars américains, ou 17 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la baisse des frais de découvert.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 14 milliards de dollars américains, ou 9 %, en regard de celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 11 %, reflétant des montages solides, une baisse des paiements anticipés et la hausse du volume de vente des cartes de crédit. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 6 %, reflétant des montages solides, la hausse du nombre de nouveaux clients, des prélèvements plus élevés à l'égard des prêts commerciaux et un accroissement des activités de la clientèle, le tout en partie contrebalancé par l'exonération de prêts accordés dans le cadre du programme PPP. Compte non tenu des prêts accordés dans le cadre du programme PPP, les prêts aux entreprises ont augmenté de 9 %. Le volume moyen des dépôts a diminué de 26 milliards de dollars américains, ou 7 %, reflétant le fait que les volumes de dépôts de particuliers sont demeurés stables, une diminution de 4 % des dépôts d'entreprises et une baisse de 15 % des dépôts des comptes de passage.

Au 31 janvier 2023, les actifs administrés s'élevaient à 35 milliards de dollars américains, en hausse de 3 milliards de dollars américains, ou 9 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance de l'actif net. Au 31 janvier 2023, les actifs gérés s'élevaient à 35 milliards de dollars américains, en baisse de 5 milliards de dollars américains, ou 13 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la dépréciation des marchés et les sorties nettes d'actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été de 149 millions de dollars américains, en hausse de 132 millions de dollars américains, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 158 millions de dollars américains, en hausse de 59 millions de dollars américains, ou 60 %, reflet d'un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 9 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 82 millions de dollars américains au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs du trimestre considéré s'est surtout reflétée dans les portefeuilles des prêts commerciaux. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre correspondant de l'exercice précédent reflétait des perspectives économiques plus favorables. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à 0,34 %, en hausse de 30 pnb par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 535 millions de dollars américains, en hausse de 274 millions de dollars américains, ou 22 %, en regard de celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges de personnel, les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon, les charges liées à la croissance des cartes de crédit et d'autres investissements dans les activités. Sur une base rajustée, compte non tenu des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 196 millions de dollars américains, ou 16 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 55,0 % et 52,2 %, contre 57,3 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 1 589 millions de dollars (1 177 millions de dollars américains), en hausse de 50 millions de dollars (14 millions de dollars américains), ou 3 % (1 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 669 millions de dollars (1 236 millions de dollars américains), en hausse de 79 millions de dollars (36 millions de dollars américains), ou 5 % (3 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 15,5 % et 16,3 %, contre 15,4 % et 15,8 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 301 millions de dollars (222 millions de dollars américains), une diminution de 9 millions de dollars (15 millions de dollars américains), ou 3 % (6 % en dollars américains), reflétant l'augmentation des charges, une diminution des frais de compte liés aux dépôts bancaires et une baisse des produits liés aux activités de négociation, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits d'intérêts nets.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 288 millions de dollars (955 millions de dollars américains), en hausse de 59 millions de dollars (29 millions de dollars américains), ou 5 % (3 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant l'accroissement des produits et la diminution de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par une hausse des charges autres que d'intérêts, qui comprennent les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail

aux États-Unis s'est établi à 1 368 millions de dollars (1 014 millions de dollars américains), en hausse de 88 millions de dollars (51 millions de dollars américains), ou 7 % (5 % en dollars américains), reflétant la hausse des produits et la diminution de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Les produits ont augmenté de 92 millions de dollars américains, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 349 millions de dollars américains, en hausse de 129 millions de dollars américains, ou 6 %, principalement sous l'effet de la hausse des marges sur les dépôts découlant du contexte haussier des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par une baisse du volume des dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,29 %, en hausse de 16 pbb par rapport à celle du trimestre précédent, la hausse des marges sur les dépôts, reflétant le contexte haussier des taux d'intérêt, ayant été en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts et la composition défavorable du bilan. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 442 millions de dollars américains, en baisse de 37 millions de dollars américains, ou 8 %, reflétant essentiellement la baisse des frais de découvert.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 5 milliards de dollars américains, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 3 %, reflétant des montages solides, une baisse des paiements anticipés et la hausse du volume de vente des cartes de crédit. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 3 %, reflétant des montages solides, la hausse du nombre de nouveaux clients, des prélèvements plus élevés à l'égard des prêts commerciaux et un accroissement des activités de la clientèle. Le volume moyen des dépôts a diminué de 16 milliards de dollars américains, ou 4 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une baisse de 2 % des dépôts de particuliers, de 2 % des dépôts d'entreprises, et de 8 % des dépôts des comptes de passage.

Les actifs administrés se sont élevés à 35 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète la croissance de l'actif net. Les actifs gérés se sont établis à 35 milliards de dollars américains, en hausse de 2 milliards de dollars américains, ou 6 %, reflétant l'appréciation des marchés, contrebalancée en partie par les sorties nettes d'actifs.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 20 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 33 millions de dollars américains, ou 26 %, reflétant un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 9 millions de dollars américains, par rapport à la constitution d'une provision de 44 millions de dollars américains au trimestre précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs du trimestre considéré s'est surtout reflétée dans les portefeuilles des prêts commerciaux. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs au trimestre précédent reflétait un certain retour à la normale des conditions de crédit, la détérioration des perspectives économiques et la croissance des volumes. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,34 %, en baisse de 6 pbb par rapport à celle du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 535 millions de dollars américains, en hausse de 53 millions de dollars américains, ou 4 %, reflétant une hausse des charges de personnel, les charges liées à la croissance des cartes de crédit et les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon, le tout en partie contrebalancé par les différences d'un trimestre à l'autre au moment où certaines charges sont engagées. Sur une base rajustée, compte non tenu des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 25 millions de dollars américains, ou 2 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 55,0 % et 52,2 %, contre respectivement 54,9 % et 53,1 % pour le trimestre précédent.

THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2023 de la Banque.

TABLEAU 13 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Produits d'intérêts nets	281 \$	272 \$	209 \$
Produits autres que d'intérêts	2 621	2 359	2 589
Total des produits	2 902	2 631	2 798
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	–	–	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	–	–	1
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	–	–	1
Indemnités d'assurance et charges connexes	976	723	756
Charges autres que d'intérêts	1 182	1 208	1 180
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	194	184	225
Résultat net	550 \$	516 \$	636 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	41,3 %	39,5 %	50,2 %
Ratio d'efficience	40,7	45,9	42,2
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) ²	541 \$	517 \$	557 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	414	397	429
Nombre moyen d'équivalents temps plein	16 293	15 952	15 081

¹ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté pour l'établir à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

² Comprendent les actifs administrés par Services d'investissement TD, qui fait partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 550 millions de dollars, en baisse de 86 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse du résultat des activités de gestion de patrimoine, en partie contrebalancée par une hausse du résultat des activités d'assurance. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 41,3 %, contre 50,2 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 902 millions de dollars, en hausse de 104 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 281 millions de dollars, en hausse de 72 millions de dollars, ou 34 %, sous l'effet de la hausse des marges, en partie contrebalancée par une baisse des volumes dans les activités de gestion de patrimoine. Les produits autres que d'intérêts se sont

établis à 2 621 millions de dollars, une hausse de 32 millions de dollars, ou 1 %, du fait de la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une hausse correspondante des indemnités d'assurance, et de l'augmentation des volumes dans les activités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine.

Au 31 janvier 2023, les actifs administrés s'élevaient à 541 milliards de dollars, en baisse de 16 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète la dépréciation des marchés, contrebalancée en partie par la croissance de l'actif net. Au 31 janvier 2023, les actifs gérés s'élevaient à 414 milliards de dollars, en baisse de 15 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la dépréciation des marchés.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 976 millions de dollars, en hausse de 220 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, l'accroissement des activités de conduite et les pressions inflationnistes sur les coûts, le tout contrebalancé en partie par une baisse du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 182 millions de dollars, en hausse de 2 millions de dollars par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris une hausse des charges de personnel et des coûts liés à la technologie, le tout contrebalancé en partie par la baisse de la rémunération variable.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 40,7 %, contre 42,2 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 550 millions de dollars, en hausse de 34 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits et une baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une augmentation des indemnités d'assurance et charges connexes. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 41,3 %, contre 39,5 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 271 millions de dollars, ou 10 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 262 millions de dollars, ou 11 %, du fait de la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une hausse correspondante des indemnités d'assurance, et de l'augmentation des volumes dans les activités d'assurance. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 9 millions de dollars, ou 3 %, reflétant une hausse des marges.

Les actifs administrés ont augmenté de 24 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net. Les actifs gérés ont augmenté de 17 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant essentiellement l'appréciation des marchés.

Les indemnités d'assurance et charges connexes ont augmenté de 253 millions de dollars, ou 35 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, ainsi que l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 26 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant la baisse des coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 40,7 %, par rapport à 45,9 % au trimestre précédent.

TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	525 \$	683 \$	709 \$
Produits autres que d'intérêts	820	476	637
Total des produits	1 345	1 159	1 346
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	1	24	(4)
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	31	2	(1)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	32	26	(5)
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	883	802	764
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	862	784	764
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – comme présenté	99	70	153
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – rajusté ¹	104	74	153
Résultat net – comme présenté	331 \$	261 \$	434 \$
Résultat net – rajusté¹	347	275	434

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) ³	662 \$	560 \$	726 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ⁴	96,9	85,0	59,2
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	9,4 %	8,2 %	16,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 5}	9,9	8,6	16,2
Ratio d'efficacité – comme présenté	65,7	69,2	56,8
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	64,1	67,6	56,8
Nombre moyen d'équivalents temps plein	5 365	5 301	4 932

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées ne tiennent pas compte des charges d'acquisition et d'intégration liées principalement à l'acquisition de Cowen – premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars (16 millions de dollars après impôts), quatrième trimestre de 2022 : 18 millions de dollars (14 millions de dollars après impôts).

³ Comprendent des produits d'intérêts nets en équivalence fiscale de 261 millions de dollars (quatrième trimestre de 2022 : 407 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 525 millions de dollars) et des produits (pertes) de négociation de 401 millions de dollars (quatrième trimestre de 2022 : 153 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 201 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

⁵ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté pour l'établir à 11 % à compter du premier trimestre de l'exercice 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 331 millions de dollars, une baisse de 103 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges autres que d'intérêts et une augmentation de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 347 millions de dollars, en baisse de 87 millions de dollars, ou 20 %.

Les produits pour le trimestre se sont établis à 1 345 millions de dollars, soit un montant pratiquement inchangé comparativement à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la diminution des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme, contrebalancée par l'augmentation des produits liés aux transactions bancaires mondiales et des produits tirés des prêts.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 32 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 million de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 31 millions de dollars, reflétant en grande partie la croissance des volumes.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 883 millions de dollars, en hausse de 119 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant les investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains, y compris l'embauche de professionnels dans le domaine bancaire, de la vente, de la négociation et des technologies, les charges d'acquisition et d'intégration liées principalement à l'acquisition de Cowen, l'augmentation des indemnités de départ et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 862 millions de dollars, en hausse de 98 millions de dollars, ou 13 %.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros comme présenté pour le trimestre a été de 331 millions de dollars, une hausse de 70 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une augmentation des produits, en partie contrebalancée par une hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 347 millions de dollars, en hausse de 72 millions de dollars, ou 26 %.

Les produits du trimestre ont augmenté de 186 millions de dollars, ou 16 %, essentiellement en raison des démarques de certains engagements de souscription de prêts au cours du trimestre précédent et d'une hausse des produits liés aux activités de négociation.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 32 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 million de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 31 millions de dollars, reflétant en grande partie la croissance des volumes.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 81 millions de dollars, ou 10 %, reflétant essentiellement une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 78 millions de dollars, ou 10 %.

TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Résultat net – comme présenté	(2 617) \$	2 661 \$	(227) \$
Rajustements pour les éléments à noter			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises avant impôt sur le résultat	54	57	67
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	34	18	50
Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon	876	(2 319)	–
Règlement du litige Stanford	1 603	–	–
Profit à la vente d'actions de Schwab	–	(997)	–
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat			
Dividende pour la relance au Canada et incidence de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022	(585)	–	–
Autres éléments à noter	675	(570)	17
Résultat net – rajusté¹	(140) \$	(10) \$	(127) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté			
Charges nettes du Siège social ²	(191) \$	(187) \$	(168) \$
Autres	51	177	41
Résultat net – rajusté¹	(140) \$	(10) \$	(127) \$
Principaux volumes			
Nombre moyen d'équivalents temps plein	21 844	21 373	18 017

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2023 par rapport au T1 2022

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 2 617 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 227 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète principalement le règlement du litige Stanford, une perte nette liée à l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon, la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, ainsi qu'une augmentation des charges nettes du Siège social. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 140 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 127 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 2 617 millions de dollars, en comparaison d'un résultat net comme présenté de 2 661 millions de dollars pour le trimestre précédent. La diminution d'un trimestre à l'autre reflète principalement une perte nette liée à l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon, par rapport à un profit net au trimestre précédent, le règlement du litige Stanford, le profit à la vente d'actions de Schwab au cours du trimestre précédent, la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, ainsi que la baisse de l'apport des autres éléments. La diminution des éléments inclus au poste Autres reflète principalement l'incidence fiscale favorable, au trimestre précédent, de la composition des résultats et de la comptabilisation de pertes fiscales non utilisées. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 140 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 10 millions de dollars pour le trimestre précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 16 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	2023				2022			
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
Produits d'intérêts nets	7 733 \$	7 630 \$	7 044 \$	6 377 \$	6 302 \$	6 262 \$	6 004 \$	5 835 \$
Produits autres que d'intérêts	4 493	7 933	3 881	4 886	4 979	4 679	4 708	4 393
Total des produits	12 226	15 563	10 925	11 263	11 281	10 941	10 712	10 228
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	690	617	351	27	72	(123)	(37)	(377)
Indemnités d'assurance et charges connexes	976	723	829	592	756	650	836	441
Charges autres que d'intérêts	8 316	6 545	6 096	6 033	5 967	5 947	5 616	5 729
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	947	1 297	703	1 002	984	910	922	962
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	285	290	268	202	231	224	170	222
Résultat net – comme présenté	1 582	6 671	3 214	3 811	3 733	3 781	3 545	3 695
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt¹								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	54	57	58	60	67	74	68	69
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	34	18	23	20	50	22	24	19
Charges d'acquisition et d'intégration liées aux acquisitions en cours	127	85	29	–	–	–	–	–
Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon	876	(2 319)	678	–	–	–	–	–
Règlement du litige Stanford	1 603	–	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente d'actions de Schwab	–	(997)	–	–	–	–	–	–
Recouvrement lié au règlement d'un litige	–	–	–	(224)	–	–	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	2 694	(3 156)	788	(144)	117	96	92	88
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat ^{1, 2}	121	(550)	189	(47)	17	11	9	8
Résultat net – rajusté ¹	4 155	4 065	3 813	3 714	3 833	3 866	3 628	3 775
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	83	107	43	66	43	63	56	65
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté¹	4 072 \$	3 958 \$	3 770 \$	3 648 \$	3 790 \$	3 803 \$	3 572 \$	3 710 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	0,82 \$	3,62 \$	1,76 \$	2,08 \$	2,03 \$	2,04 \$	1,92 \$	2,00 \$
Rajusté ¹	2,24	2,18	2,09	2,02	2,08	2,09	1,96	2,04
Résultat dilué par action								
Comme présenté	0,82	3,62	1,75	2,07	2,02	2,04	1,92	1,99
Rajusté ¹	2,23	2,18	2,09	2,02	2,08	2,09	1,96	2,04
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	5,9 %	26,5 %	13,5 %	16,4 %	15,3 %	15,7 %	15,3 %	16,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹	16,1	16,0	16,1	15,9	15,7	16,1	15,6	17,1

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	1 933 \$	1 893 \$	1 811 \$	1 778 \$	1 769 \$	1 750 \$	1 699 \$	1 726 \$
Actifs productifs d'intérêts moyens ³	1 715	1 677	1 609	1 595	1 593	1 574	1 527	1 536
Marge d'intérêts nette – comme présentée	1,79 %	1,81 %	1,74 %	1,64 %	1,57 %	1,58 %	1,56 %	1,56 %
Marge d'intérêts nette – rajustée ¹	1,82	1,80	1,73	1,64	1,57	1,58	1,56	1,56

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

² Comprend le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022.

³ Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 17 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023	31 octobre 2022
	<i>Aux</i>	
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	150 365 \$	145 850 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	154 077	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	10 107	10 946
Dérivés	79 351	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 404	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	71 794	69 675
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	339 706	342 774
Valeurs mobilières prises en pension	170 365	160 167
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	836 681	831 043
Participation dans Schwab	8 358	8 088
Autres	102 076	96 347
Total de l'actif	1 928 284 \$	1 917 528 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	24 969 \$	23 805 \$
Dérivés	72 175	91 133
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	186 038	162 786
Dépôts	1 220 551	1 229 970
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	140 533	128 024
Billets et débiteures subordonnés	11 338	11 290
Autres	160 836	159 137
Total du passif	1 816 440	1 806 145
Total des capitaux propres	111 844	111 383
Total du passif et des capitaux propres	1 928 284 \$	1 917 528 \$

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 928 milliards de dollars au 31 janvier 2023, soit 11 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2022. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 22 milliards de dollars, ou environ 1 %, du total de l'actif.

L'augmentation du total de l'actif est attribuable à des hausses de 10 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 10 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 6 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 6 milliards de dollars des autres actifs, de 5 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et de 2 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 24 milliards de dollars des actifs dérivés, de 3 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, et de 1 milliard de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 5 milliards de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de la trésorerie, en partie contrebalancées par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 10 milliards de dollars, principalement du fait de la hausse des titres de capitaux propres, en partie contrebalancée par les marchandises détenues à des fins de transaction et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 1 milliard de dollars en raison des échéances.

Les **actifs dérivés** ont diminué de 24 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont augmenté de 2 milliards de dollars, en raison de nouveaux placements principalement dans des titres du gouvernement, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont diminué de 3 milliards de dollars en raison surtout de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et des échéances, en partie contrebalancée par les nouveaux placements.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 10 milliards de dollars, reflétant essentiellement une augmentation des volumes, contrebalancée en partie par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 6 milliards de dollars, reflétant la croissance des volumes de prêts aux entreprises et aux gouvernements et des volumes de prêts garantis par des biens immobiliers, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres actifs** ont augmenté de 6 milliards de dollars du fait essentiellement de la hausse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées, en partie contrebalancée par une baisse de l'actif d'impôt exigible et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Le **total du passif** s'établissait à 1 816 milliards de dollars au 31 janvier 2023, soit 10 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2022. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 22 milliards de dollars, ou environ 1 %, du total du passif.

L'augmentation du total du passif est attribuable à des hausses de 23 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, de 13 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 1 milliard de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction et de 1 milliard de dollars des autres passifs. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 19 milliards de dollars des dérivés et de 9 milliards de dollars des dépôts.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison surtout de nouvelles émissions.

Les **passifs dérivés** ont diminué de 19 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 23 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **dépôts** ont diminué de 9 milliards de dollars, la hausse du volume total des dépôts ayant été plus que contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 13 milliards de dollars en raison de la hausse des volumes, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres passifs** ont augmenté de 1 milliard de dollars, reflétant principalement la provision relative au règlement du litige Stanford.

Les **capitaux propres** s'établissent à 112 milliards de dollars au 31 janvier 2023, soit 1 milliard de dollars de plus qu'au 31 octobre 2022. L'augmentation reflète essentiellement les émissions d'actions ordinaires.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent - T1 2023 par rapport au T1 2022

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissent à 2 591 millions de dollars au 31 janvier 2023, en hausse de 31 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 131 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent en raison principalement des créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions dans le portefeuille de prêts aux entreprises. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 140 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, les réductions dans les portefeuilles de prêts garantis par des biens immobiliers et de prêts aux entreprises ayant été contrebalancées en partie par un certain retour à la normale dans le portefeuille des cartes de crédit. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 40 millions de dollars par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant quelques nouvelles créances générées au quatrième trimestre de 2022. Les prêts douteux nets atteignent 1 764 millions de dollars au 31 janvier 2023, en baisse de 116 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 479 millions de dollars au 31 janvier 2023 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 832 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 620 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 025 millions de dollars, ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 2 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 146 millions de dollars, ou 21 %, reflétant un certain retour à la normale des conditions de crédit. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 190 millions de dollars, ou 3 %. La variation de la provision comprend une augmentation de 74 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 5 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations quantitatives et qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2023 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique, par conséquent, la provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2023 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 405 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 1 million de dollars et 1 million de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2023 par rapport au T4 2022

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont augmenté de 88 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant une nouvelle créance générée dans l'industrie des services de santé et services sociaux dans les portefeuilles de prêts aux entreprises au Canada et un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 18 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 479 millions de dollars au 31 janvier 2023 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 832 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 620 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 025 millions de dollars, ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 2 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 68 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celle du trimestre précédent en raison d'un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer, en grande partie reflété dans les portefeuilles de prêts à la consommation. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 46 millions de dollars, ou 1 %, les hausses attribuables à la croissance des volumes et les conditions de crédit ayant été contrebalancées en grande partie par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 1 million de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2023 de la Banque.

TABLEAU 18 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements			
Prêts douteux au début de la période	2 503 \$	2 332 \$	2 411 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 350	1 209	1 187
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(240)	(226)	(259)
Remboursements nets	(361)	(363)	(373)
Cessions de prêts	–	–	–
Montants radiés	(625)	(587)	(447)
Variations de change et autres variations	(36)	138	41
Prêts douteux à la fin de la période	2 591 \$	2 503 \$	2 560 \$

¹ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

³ Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

TABLEAU 19 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 569 \$	2 522 \$	2 247 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 093	3 149	3 308
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	830	761	684
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan ¹	6 492	6 432	6 239
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	456	433	410
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	527	495	490
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	2	3	2
Total de la provision pour les instruments hors bilan	985	931	902
Provision pour pertes sur prêts	7 477	7 363	7 141
Provision relative aux titres de créance	2	3	7
Provision pour pertes sur créances	7 479 \$	7 366 \$	7 148 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ²	1 764 \$	1 746 \$	1 880 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ²	0,21 %	0,20 %	0,25 %
Total de la provision pour pertes sur prêts en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,86	0,86	0,93
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,32	0,29	0,04

¹ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 31 janvier 2023 (néant au 31 octobre 2022; néant au 31 janvier 2022).

² Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de troisième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de

crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts hypothécaires résidentiels		Lignes de crédit domiciliaires		Amortissables Total des prêts immobiliers garantis amortissables		Non amortissables Lignes de crédit domiciliaires		Aux Total	
	31 janvier 2023									
Total	246 085 \$		82 009 \$		328 094 \$		31 027 \$		359 121 \$	
	31 octobre 2022									
Total	246 206 \$		81 689 \$		327 895 \$		31 657 \$		359 552 \$	

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 21 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels		Lignes de crédit domiciliaires		Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés		Aux Total	
	31 janvier 2023													
Canada														
Provinces de l'Atlantique	2 650 \$	1,1 %	4 151 \$	1,7 %	204 \$	0,2 %	1 729 \$	1,5 %	2 854 \$	0,8 %	5 880 \$	1,6 %		
Colombie-Britannique ⁴	8 722	3,5	41 776	17,0	1 023	0,9	20 527	18,2	9 745	2,7	62 303	17,3		
Ontario ⁴	22 643	9,2	107 862	43,8	3 470	3,1	61 379	54,3	26 113	7,4	169 241	47,1		
Prairies ⁴	18 953	7,7	18 403	7,5	1 959	1,7	11 688	10,3	20 912	5,8	30 091	8,4		
Québec	7 478	3,0	13 447	5,5	661	0,6	10 396	9,2	8 139	2,3	23 843	6,6		
Total – Canada	60 446	24,5 %	185 639	75,5 %	7 317	6,5 %	105 719	93,5 %	67 763	19,0 %	291 358	81,0 %		
États-Unis	1 180		47 372		–		9 800		1 180		57 172			
Total	61 626 \$		233 011 \$		7 317 \$		115 519 \$		68 943 \$		348 530 \$			
	31 octobre 2022													
Canada														
Provinces de l'Atlantique	2 713 \$	1,1 %	4 117 \$	1,7 %	227 \$	0,2 %	1 697 \$	1,5 %	2 940 \$	0,8 %	5 814 \$	1,6 %		
Colombie-Britannique ⁴	8 897	3,6	41 612	16,9	1 265	1,1	20 386	18,0	10 162	2,8	61 998	17,2		
Ontario ⁴	23 146	9,4	106 940	43,4	4 619	4,1	60 357	53,2	27 765	7,8	167 297	46,6		
Prairies ⁴	19 259	7,8	18 391	7,5	2 107	1,9	11 734	10,4	21 366	5,9	30 125	8,4		
Québec	7 670	3,1	13 461	5,5	735	0,6	10 219	9,0	8 405	2,3	23 680	6,6		
Total – Canada	61 685	25,0 %	184 521	75,0 %	8 953	7,9 %	104 393	92,1 %	70 638	19,6 %	288 914	80,4 %		
États-Unis	1 127		46 591		–		9 895		1 127		56 486			
Total	62 812 \$		231 112 \$		8 953 \$		114 288 \$		71 765 \$		345 400 \$			

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la période pendant laquelle les prêts hypothécaires résidentiels de la Banque seraient remboursés en totalité en fonction du montant du dernier remboursement reçu. Tous les montants sont calculés en fonction des montants des remboursements actuels de l'emprunteur, y compris les remboursements volontairement plus élevés que les montants prévus au contrat ou les autres remboursements anticipés volontaires. Le montant du dernier remboursement de l'emprunteur peut excéder le montant dû selon le contrat initial.

Les soldes dont la période d'amortissement restante excède 30 ans reflètent principalement les prêts hypothécaires canadiens à taux variable pour lesquels l'augmentation des taux d'intérêt par rapport aux niveaux de paiement actuels des emprunteurs a donné lieu à une période d'amortissement restante plus longue. Au renouvellement, la période d'amortissement des prêts hypothécaires canadiens est rajustée pour correspondre à la période d'amortissement contractuelle restante, ce qui peut entraîner une augmentation des paiements.

TABLEAU 22 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

	<i>Aux</i>								
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
	31 janvier 2023								
Canada	0,8 %	2,7 %	5,5 %	13,6 %	29,1 %	19,0 %	1,9 %	27,4 %	100,0 %
États-Unis	7,3	1,8	4,0	6,7	12,3	66,7	0,6	0,6	100,0
Total	1,9 %	2,6 %	5,2 %	12,5 %	26,3 %	26,8 %	1,7 %	23,0 %	100,0 %
	31 octobre 2022								
Canada	0,8 %	2,7 %	5,4 %	13,5 %	29,5 %	19,2 %	3,7 %	25,2 %	100,0 %
États-Unis	8,3	2,0	4,1	6,3	13,1	64,9	0,7	0,6	100,0
Total	2,0 %	2,6 %	5,2 %	12,3 %	26,8 %	26,7 %	3,2 %	21,2 %	100,0 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 23 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

	<i>Trois mois clos les</i>					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Prêts hypothécaires résidentiels		
	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Total	
	31 janvier 2023			31 octobre 2022		
Canada						
Provinces de l'Atlantique	70 %	67 %	69 %	69 %	68 %	69 %
Colombie-Britannique ⁶	66	61	64	66	62	64
Ontario ⁶	67	61	64	67	62	64
Prairies ⁶	73	70	72	73	71	72
Québec	69	69	69	69	70	70
Total – Canada	68	63	65	67	64	66
États-Unis	72	62	69	72	63	69
Total	69 %	63 %	66 %	68 %	64 %	66 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant présente un sommaire des expositions directes au risque de crédit de la Banque ailleurs qu'au Canada et qu'aux États-Unis (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

TABLEAU 24 : Total de l'exposition nette par région et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

Région	<i>Aux</i>												
	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ²				Portefeuille de négociation et de placement ³				
	Emprunteurs		Institutions	Total	Emprunteurs		Institutions	Total	Emprunteurs		Institutions	Exposition totale ⁴	
	Entreprises	souverains	financières		Entreprises	souverains	financières		Entreprises	souverains	financières		Total
Europe	5 825 \$	– \$	4 666 \$	10 491 \$	3 503 \$	2 498 \$	7 747 \$	13 748 \$	778 \$	27 417 \$	1 742 \$	29 937 \$	54 176 \$
Royaume-Uni	7 929	16 734	2 623	27 286	2 245	1 075	13 453	16 773	483	356	220	1 059	45 118
Asie	47	18	2 360	2 425	200	854	3 306	4 360	100	9 301	949	10 350	17 135
Autres ⁵	481	–	905	1 386	235	532	2 533	3 300	233	1 575	3 191	4 999	9 685
Total	14 282 \$	16 752 \$	10 554 \$	41 588 \$	6 183 \$	4 959 \$	27 039 \$	38 181 \$	1 594 \$	38 649 \$	6 102 \$	46 345 \$	126 114 \$
	31 octobre 2022												
Europe	6 037 \$	– \$	4 079 \$	10 116 \$	3 625 \$	2 205 \$	7 654 \$	13 484 \$	860 \$	26 899 \$	1 212 \$	28 971 \$	52 571 \$
Royaume-Uni	7 563	27 176	2 493	37 232	2 029	828	14 007	16 864	490	384	262	1 136	55 232
Asie	55	17	2 480	2 552	671	682	3 052	4 405	120	11 055	695	11 870	18 827
Autres ⁵	487	43	1 354	1 884	234	341	2 465	3 040	173	1 202	2 760	4 135	9 059
Total	14 142 \$	27 236 \$	10 406 \$	51 784 \$	6 559 \$	4 056 \$	27 178 \$	37 793 \$	1 643 \$	39 540 \$	4 929 \$	46 112 \$	135 689 \$

¹ Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

³ Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁴ En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 44 milliards de dollars (43 milliards de dollars au 31 octobre 2022) à des entités supranationales.

⁵ L'exposition régionale présentée au poste Autres est largement attribuable à l'Australie.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis de l'avant, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD gère ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2022 de la Banque.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes. Pour de l'information détaillée, se reporter à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » du rapport annuel 2022 de la Banque.

Le tableau ci-dessous présente les ratios minimums de fonds propres réglementaires sensibles aux risques et de TLAC établis par le BSIF pour la Banque en vigueur au 31 janvier 2023.

RATIOS CIBLES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DE TLAC

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BIS/BISM ¹	Cible réglementaire au titre du premier pilier ²	RSI ³	Cible réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	2,5	12,0
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	2,5	14,0
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	2,5	24,0

¹ Le plus élevé des suppléments pour les banques d'importance systémique intérieure (BISI) et les banques d'importance systémique mondiale (BISM) s'applique. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %.

² L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 janvier 2023.

³ Réserve pour stabilité intérieure.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %. La Banque doit respecter un ratio cible de levier TLAC aux fins de la surveillance de 6,75 %.

Au cours de l'exercice 2020, le BSIF a introduit un certain nombre de mesures afin d'augmenter la capacité des BISI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la pandémie de COVID-19 et la conjoncture du marché. Ces mesures, ainsi que les lignes directrices subséquentes publiées par le BSIF, sont décrites à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » du rapport annuel 2022 de la Banque.

Informations communiquées par les banques d'importance systémique mondiale

Le Conseil de stabilité financière (CSF), après consultation avec le CBCB et les instances nationales, désigne les BISM. En juillet 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles définitives sur les BISM qui précise la méthodologie d'évaluation des BISM, laquelle s'appuie sur les renseignements fournis par les plus grandes banques d'envergure internationale. En juillet 2018, le CBCB a publié une version révisée du cadre de gestion des BISM portant sur la mise à jour de la méthode d'évaluation et l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes (*Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*). La nouvelle méthode d'évaluation établit un indicateur du volume de transactions et change les pondérations dans la catégorie relative à la substituabilité, modifie la définition des indicateurs relatifs aux activités transfrontières, étend le périmètre de consolidation pour inclure les filiales du domaine de l'assurance, et fournit d'autres lignes directrices sur la transition d'une tranche à l'autre et sur les exigences supplémentaires liées à l'absorption des pertes connexes. La version modifiée de la méthode est entrée en vigueur en 2022 et utilise les données de fin d'exercice 2021.

Treize indicateurs sont utilisés dans la méthodologie d'évaluation des BISM pour mesurer l'importance systémique. Le score pour un indicateur particulier est obtenu en divisant la valeur fournie par la banque considérée par le montant total fourni par les banques de l'échantillon pour cet indicateur inclus dans l'évaluation. Par conséquent, le score pour un indicateur de la banque considérée dépend des résultats et des renseignements fournis par les autres banques d'envergure internationale.

La Banque doit publier les treize indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM. La communication publique des données de fin d'exercice est requise chaque année, au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de l'exercice suivant de la banque à l'intention des actionnaires.

La liste des banques désignées comme des BISM est publiée une fois par année au mois de novembre. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une BISM par le CSF. La Banque continuait d'être désignée comme une BISM lorsque la liste des BISM de 2021 a été publiée par le CSF le 23 novembre 2021. En raison de cette désignation, la Banque est assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 % selon les exigences de l'organisme de réglementation pertinent, membre du CSF; toutefois, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, pour les banques canadiennes désignées comme BISM, le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'appliquera. Puisque le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. De plus, il n'y a actuellement

aucune incidence sur les exigences en matière de ratio cible de TLAC fondé sur les risques aux fins de la surveillance de 24,0 % ou de ratio de levier TLAC de 6,75 % en raison des exigences applicables aux BISM auxquelles doit satisfaire la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %.

En raison de la désignation de la Banque comme BISM, la Réserve fédérale des États-Unis exige que TD Group US Holding LLC (TDGUS), à titre de société de portefeuille intermédiaire américaine de la TD, maintienne un montant minimal de TLAC et de dette à long terme.

L'approche fondée sur des indicateurs qui est actuellement en vigueur répartit les treize indicateurs en cinq catégories. La pondération de chacune de ces catégories représente 20 % de la cote globale d'évaluation attribuée aux BISM.

Le tableau ci-après présente les résultats des treize indicateurs en ce qui concerne la Banque. La hausse des actifs dans le système financier est surtout attribuable aux dépôts auprès d'autres institutions financières et aux dérivés de gré à gré négociés auprès d'autres institutions financières. Les titres en circulation ont augmenté en raison des certificats de dépôt, des titres de créance et du papier commercial. Les dérivés de gré à gré se sont accrues du fait des swaps de taux d'intérêt. La diminution des titres détenus à des fins de négociation et autres titres s'explique par une baisse des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et des valeurs mobilières à la JVAERG. Les autres variations notables des indicateurs par rapport à ceux de l'exercice précédent découlent principalement des activités commerciales normales de la Banque.

TABLEAU 25 : INDICATEURS BISM^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

		<i>Aux</i>	
		31 octobre	31 octobre
		2022	2021
Catégories (pondération)	Indicateurs		
Activité transfrontière (20 %)	Créances transfrontières	1 061 844 \$	898 083 \$
	Engagements transfrontières	1 037 857	880 801
Taille (20 %)	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	2 086 338	1 888 902
Interdépendance (20 %)	Actifs dans le système financier	111 106	75 393
	Passifs dans le système financier	46 280	47 057
	Titres en circulation	475 328	375 375
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	Actifs sous garde	544 237	575 767
	Activité de paiement	35 006 485	33 753 368
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	168 956	182 538
	Volume de transactions (inclut deux sous-indicateurs)		
	– Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur titre à revenu fixe	5 472 810	6 610 891
– Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur actions et autres titres	3 102 383	3 069 636	
Complexité (20 %)	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	20 854 259	16 918 562
	Titres détenus à des fins de négociation et autres titres ³	43 174	60 710
	Actifs de niveau 3	3 481	2 522

¹ Les indicateurs des BISM sont préparés selon la méthodologie prescrite par les lignes directrices publiées par le CBCB et présentés conformément au préavis *Banque d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles* du BSIF. Étant donné sa désignation comme BISM par le CSF le 22 novembre 2019, la Banque doit fournir des renseignements supplémentaires sur ces indicateurs. Se reporter à la section « Divulgation réglementaire des fonds propres » de la Banque se trouvant à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgation-reglementaire/bism/disclosures.jsp> pour prendre connaissance des renseignements supplémentaires sur les indicateurs des BISM de 2022. La Banque est tenue de soumettre ses indicateurs de BISM à l'examen du BSIF et du CBCB après la date du présent rapport. Dans l'éventualité où des commentaires de l'un ou de l'autre de ces organismes de réglementation amèneraient la Banque à modifier les indicateurs de BISM présentés dans le tableau ci-dessus, les modifications apportées à ces indicateurs seraient publiées sur son site Web.

² Les indicateurs de la catégorie Activité transfrontière au 31 octobre 2021 ont été révisés.

³ Comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les valeurs mobilières désignées à la JVRN et les valeurs mobilières à la JVAERG.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABLEAU 26 : STRUCTURE DE FONDS PROPRES ET RATIOS – Bâle III

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	25 174 \$	24 449 \$	23 128 \$
Résultats non distribués	73 501	73 698	65 621
Cumul des autres éléments du résultat global	1 923	1 988	7 532
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	100 598	100 135	96 281
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(17 134)	(17 498)	(16 474)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 133)	(2 100)	(2 030)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(85)	(83)	(101)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	4 033	5 783	(1 121)
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	-	-	-
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(152)	(502)	(142)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(1 132)	(1 038)	(729)
Actions propres	(18)	(9)	(5)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(1 649)	(1 428)	(4 538)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	-	-	-
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF ¹	-	411	382
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(18 270)	(16 464)	(24 758)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	82 328	83 671	71 523
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 246	11 248	5 696
Autres éléments de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers	-	-	-
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires	11 246	11 248	5 696
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(138)	(124)	(13)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(488)	(474)	(363)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	10 758	10 774	5 333
Fonds propres de catégorie 1	93 086	94 445	76 856
Fonds propres de catégorie 2 et provisions			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 138	11 090	11 104
Provisions collectives	2 265	2 018	2 113
Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires	13 403	13 108	13 217
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	-	-	-
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ²	(220)	(161)	(372)
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(77)	(57)	(153)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(457)	(378)	(685)
Fonds propres de catégorie 2	12 946	12 730	12 532
Total des fonds propres	106 032 \$	107 175 \$	89 388 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	531 644 \$	517 048 \$	470 852 \$
Ratios et multiples de fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,5 %	16,2 %	15,2 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	17,5	18,3	16,3
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	19,9	20,7	19,0
Ratio de levier ³	4,8	4,9	4,4

¹ Représentent les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues publiées par le BSIF. Pour des renseignements additionnels, se reporter à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » de la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2022 de la Banque. Ne sont plus en vigueur à partir du premier trimestre de 2023.

² Comprennent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

³ Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

Au 31 janvier 2023, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 15,5 %, 17,5 %, et 19,9 %. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque par rapport à celui au 31 octobre 2022 est principalement attribuable à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques dans plusieurs secteurs, à l'incidence du règlement du litige Stanford, au DRC, aux pertes liées à la réévaluation à la valeur de marché des swaps dont la désignation à titre de relations de comptabilité de couverture a été annulée pour atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon, aux taux de change et à l'élimination du facteur scalaire relatif aux dispositions transitoires du BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la croissance interne et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

Au 31 janvier 2023, le ratio de levier de la Banque était de 4,8 %. La diminution du ratio de levier de la Banque par rapport au ratio de 4,9 % au 31 octobre 2022 s'explique essentiellement par l'augmentation de l'exposition à l'endettement dans plusieurs secteurs, contrebalancée en partie par la croissance interne des fonds propres.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport annuel 2022 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 8 décembre 2022, le BSIF a annoncé qu'il établissait la RSI à 3 % à compter du 1^{er} février 2023. Cette hausse de 50 pbb par rapport au taux précédent de 2,5 % tient compte des conclusions de l'examen du BSIF selon lesquelles les vulnérabilités systémiques demeurent élevées. En outre, la fourchette de la RSI établie par le BSIF s'étendra dorénavant de zéro à 4 % (plutôt que de zéro à 2,5 % auparavant) afin de permettre la modulation de la RSI dans un contexte incertain.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a annoncé que ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements avaient été révisées à la lumière des réformes de Bâle III afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Les révisions de la ligne directrice Exigences de levier comprennent une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Aux fins de la surveillance, ce coussin s'appliquera également au ratio de levier de TLAC cible de 6,75 %. Les règles révisées sont entrées en vigueur le 1^{er} février 2023, à l'exception de celles portant sur le risque de marché et le risque du rajustement de la valeur du crédit qui entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2023.

TABLEAU 27 : ACTIONS ET AUTRES TITRES¹

(en millions d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux			
	31 janvier 2023		31 octobre 2022	
	Nombre d'actions / de parts	Montant	Nombre d'actions / de parts	Montant
Actions ordinaires en circulation	1 830,0	25 094 \$	1 821,7	24 363 \$
Actions propres – actions ordinaires	(1,1)	(103)	(1,0)	(91)
Total des actions ordinaires	1 828,9	24 991 \$	1 820,7	24 272 \$
Options sur actions				
Droits acquis	6,0		4,4	
Droits non acquis	9,0		8,4	
Actions privilégiées – catégorie A				
Série 1	20,0	500 \$	20,0	500 \$
Série 3	20,0	500	20,0	500
Série 5	20,0	500	20,0	500
Série 7	14,0	350	14,0	350
Série 9	8,0	200	8,0	200
Série 16	14,0	350	14,0	350
Série 18	14,0	350	14,0	350
Série 20	16,0	400	16,0	400
Série 22	14,0	350	14,0	350
Série 24	18,0	450	18,0	450
Série 27	0,8	850	0,8	850
Série 28	0,8	800	0,8	800
	159,6	5 600 \$	159,6	5 600 \$
Autres instruments de capitaux propres				
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1 ²	1,8	1 750	1,8	1 750
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 2 ²	1,5	1 500	1,5	1 500
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 3 ^{2,3}	1,7	2 403	1,7	2 403
	164,6	11 253 \$	164,6	11 253 \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(0,1)	(9)	(0,1)	(7)
Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	164,5	11 244 \$	164,5	11 246 \$

¹ Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

² Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL), le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

³ Pour les BRCRL – série 3, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau « Conditions importantes rattachées aux actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » de la note 21 des états financiers consolidés de 2022 de la Banque.

DIVIDENDES

Le 1^{er} mars 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-seize cents (96 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2023. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 avril 2023.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché. La Banque a déterminé qu'à compter du dividende approuvé le 25 mai 2022 pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 et jusqu'à nouvel ordre, elle émettra des actions ordinaires sur son capital autorisé et appliquera un escompte de 2 % sur le cours moyen de ces actions ordinaires.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a émis 7,9 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque a émis 1,2 million d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX FPUNV

Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, pour toutes les séries d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées détenues dans la fiducie à recours limité, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL.

Pour les billets et débiteurs subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,2 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débiteurs subordonnés.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques qui ont été recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques :

1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; la TD ne met pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit pris isolément; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2022 de la Banque. Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque figurent dans le présent document et la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2022. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2022 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2023.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 28 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancée (NI avancée)¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023			31 octobre 2022		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	4 883 \$	479 407 \$	484 290 \$	4 989 \$	477 898 \$	482 887 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	164 910	164 910	–	166 722	166 722
Autres expositions de détail	3 231	91 319	94 550	3 232	92 925	96 157
Total – Risque de crédit de détail	8 114	735 636	743 750	8 221	737 545	745 766
Expositions autres que de détail						
Entreprises	1 775	719 979	721 754	2 205	695 746	697 951
Emprunteurs souverains	1	523 937	523 938	1	507 533	507 534
Banques	674	141 979	142 653	646	150 333	150 979
Total – Expositions autres que de détail	2 450	1 385 895	1 388 345	2 852	1 353 612	1 356 464
Expositions brutes au risque de crédit	10 564 \$	2 121 531 \$	2 132 095 \$	11 073 \$	2 091 157 \$	2 102 230 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 29 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023				31 octobre 2022				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	143 377 \$	378 \$	142 999 \$	– \$	137 294 \$	422 \$	136 872 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	154 077	151 697	2 380	–	143 726	142 294	1 432	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	10 107	–	10 107	–	10 946	–	10 946	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	79 351	74 725	4 626	–	103 873	98 305	5 568	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 404	–	5 404	–	5 039	–	5 039	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	71 794	–	71 794	–	69 675	–	69 675	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	339 706	–	339 706	–	342 774	–	342 774	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	170 365	7 996	162 369	–	160 167	7 450	152 717	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	836 681	–	836 681	–	831 043	–	831 043	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 992	–	19 992	–	19 733	–	19 733	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	8 358	–	8 358	–	8 088	–	8 088	–	Risque actions
Autres actifs ¹	3 519	–	3 519	–	3 414	–	3 414	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	85 553	–	–	85 553	81 756	–	–	81 756	
Total de l'actif	1 928 284 \$	234 796 \$	1 607 935 \$	85 553 \$	1 917 528 \$	248 471 \$	1 587 301 \$	81 756 \$	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	24 969 \$	24 559 \$	410 \$	– \$	23 805 \$	22 962 \$	843 \$	– \$	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	72 175	69 580	2 595	–	91 133	86 727	4 406	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	11 940	11 940	–	–	12 612	12 612	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	186 038	3	186 035	–	162 786	3	162 783	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 220 551	–	1 220 551	–	1 229 970	–	1 229 970	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	19 992	–	19 992	–	19 733	–	19 733	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	46 711	45 575	1 136	–	45 505	44 427	1 078	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	140 533	5 255	135 278	–	128 024	9 509	118 515	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	14 813	–	14 813	–	15 072	–	15 072	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnés	11 338	–	11 338	–	11 290	–	11 290	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	25 843	–	25 843	–	23 291	–	23 291	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	153 381	–	–	153 381	154 307	–	–	154 307	
Total du passif et des capitaux propres	1 928 284 \$	156 912 \$	1 617 991 \$	153 381 \$	1 917 528 \$	176 240 \$	1 586 981 \$	154 307 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

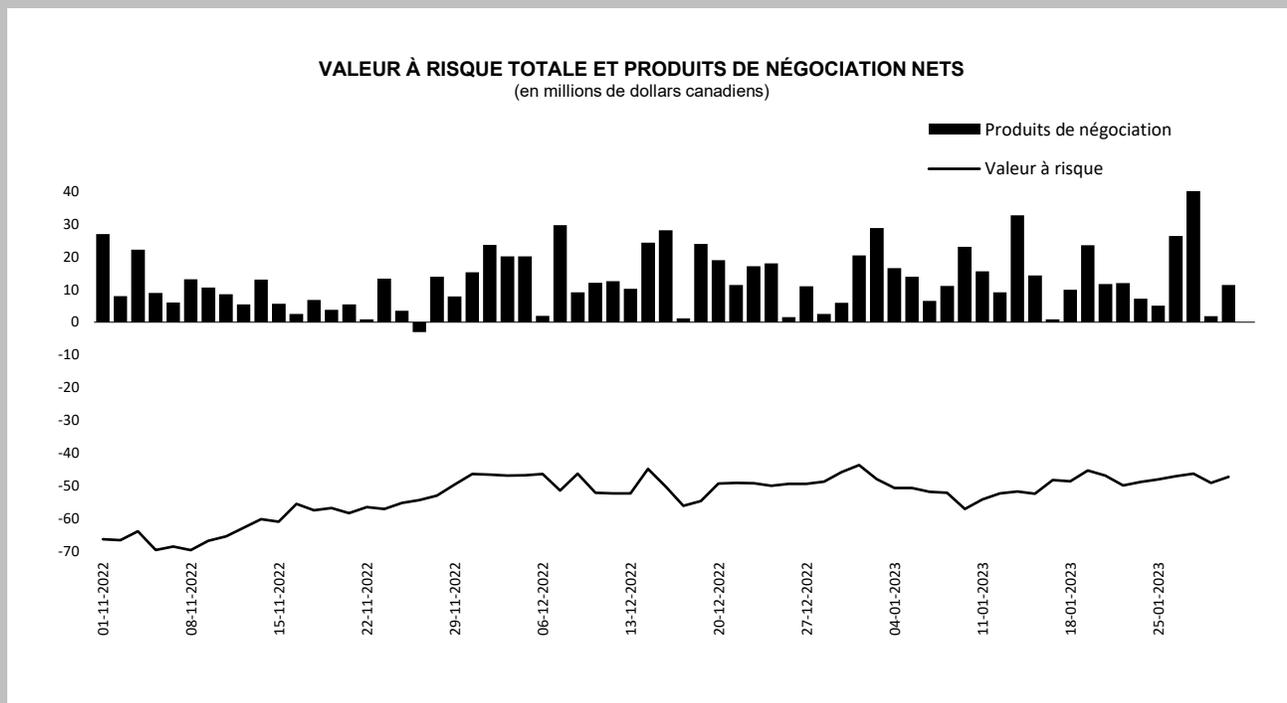
Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 janvier 2023 a compté 1 jour de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 98 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, la simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés, choix qu'elle passe en revue régulièrement. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui inclut la crise financière de 2008. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque (IRC)

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un « niveau de risque constant », qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 30 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les											
	Clôture		Moyenne		31 janvier 2023		31 octobre 2022					
Risque de taux d'intérêt	23,0	\$	24,1	\$	32,6	\$	14,2	\$	23,3	\$	17,4	\$
Risque d'écart de taux	30,3		29,2		37,3		23,1		30,4		12,0	
Risque actions	15,4		10,6		15,5		7,7		10,7		11,1	
Risque de change	4,1		4,8		9,7		2,3		4,1		1,2	
Risque sur marchandises	2,8		8,1		11,7		2,8		7,8		4,8	
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	32,2		38,9		57,2		30,7		48,5		22,4	
Effet de diversification ¹	(60,6)		(62,7)		négl. ²		négl.		(64,3)		(40,4)	
Valeur à risque totale (une journée)	47,2		53,0		69,6		43,6		60,5		28,5	
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	47,1		61,4		71,5		47,1		76,7		69,3	
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	139,3	\$	139,1	\$	162,7	\$	121,7	\$	185,5	\$	326,3	\$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne du trimestre considéré a diminué par rapport à celle du trimestre précédent en raison des variations des positions exposées au risque de taux d'intérêt et du resserrement des écarts de taux. La VaR moyenne a augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de la hausse des taux d'intérêt et de l'élargissement des écarts de taux en 2022, qui sont pris en compte dans la période historique de la VaR. La VaR moyenne en contexte de crise a diminué par rapport à celle du trimestre précédent et à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des variations des positions exposées au risque de taux d'intérêt.

Les IRC moyennes ont diminué par rapport à celles du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait des variations des positions dans des obligations.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions du secteur Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt sur la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets. Les taux plancher sont appliqués par devise à la diminution des taux de sorte que les taux utilisés n'excèdent pas les limites inférieures attendues, le plancher des devises les plus importantes étant fixé à -25 pdb.

TABLEAU 31 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023						31 octobre 2022		31 janvier 2022		Aux
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets ^{1,2}			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets ^{1,2}	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets	
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total	Total	Total	
Incidence avant impôt des éléments suivants :											
Augmentation de 100 pdb des taux	(103) \$	(1 507) \$	(1 610) \$	668 \$	467 \$	1 135 \$	(1 496) \$	1 213 \$	(1 284) \$	2 000 \$	
Diminution de 100 pdb des taux	(52)	1 108	1 056	(724)	(492)	(1 216)	1 102	(1 381)	543	(1 481)	

¹ Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

² Les résultats tiennent compte des swaps de taux d'intérêt dont la désignation à titre de relations de comptabilité de couverture a été annulée pour atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon. Étant donné que ces swaps constituaient déjà des couvertures et couvraient économiquement le risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque, le maintien de leur inclusion n'a aucune incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre.

Au 31 janvier 2023, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 1 610 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 114 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 1 135 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 78 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 1 056 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 46 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 1 216 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 165 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. L'augmentation d'un trimestre à l'autre de l'incidence d'un choc à la hausse sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires est principalement attribuable à une légère hausse de la sensibilité aux taux aux États-Unis. La diminution d'un trimestre à l'autre de la sensibilité des produits d'intérêts nets est attribuable à la hausse des coefficients bêta des dépôts et aux changements de la composition des dépôts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 % sauf en période de tensions financières et doivent maintenir un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Trésorerie, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au membre de l'EHD responsable du groupe Trésorerie, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TDGUS en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2022 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport annuel 2022 de la Banque.

Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
31 janvier 2023						
Trésorerie et réserves des banques centrales	43 753 \$	– \$	43 753 \$	5 %	561 \$	43 192 \$
Obligations du gouvernement du Canada	20 110	83 510	103 620	11	65 067	38 553
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	33 275	2	33 277	4	1 041	32 236
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	38 849	24 845	63 694	7	33 433	30 261
Obligations de sociétés émettrices	11 042	5 316	16 358	2	5 918	10 440
Actions	13 695	3 461	17 156	2	12 324	4 832
Total (libellé en dollars canadiens)	160 724	117 134	277 858	31	118 344	159 514
Trésorerie et réserves des banques centrales	97 889	–	97 889	11	–	97 889
Obligations du gouvernement des États-Unis	88 383	55 463	143 846	16	51 367	92 479
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	90 776	6 554	97 330	11	20 256	77 074
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	65 363	54 541	119 904	13	54 368	65 536
Obligations de sociétés émettrices	96 731	5 978	102 709	11	12 063	90 646
Actions	37 366	31 105	68 471	7	37 844	30 627
Total (non libellé en dollars canadiens)	476 508	153 641	630 149	69	175 898	454 251
Total	637 232 \$	270 775 \$	908 007 \$	100 %	294 242 \$	613 765 \$
31 octobre 2022						
Trésorerie et réserves des banques centrales	48 965 \$	– \$	48 965 \$	6 %	628 \$	48 337 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 133	88 511	105 644	12	68 175	37 469
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	28 650	157	28 807	3	1 161	27 646
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	38 099	23 907	62 006	7	33 364	28 642
Obligations de sociétés émettrices	11 657	4 935	16 592	2	3 659	12 933
Actions	12 746	4 602	17 348	2	13 497	3 851
Total (libellé en dollars canadiens)	157 250	122 112	279 362	32	120 484	158 878
Trésorerie et réserves des banques centrales	84 777	–	84 777	10	–	84 777
Obligations du gouvernement des États-Unis	86 611	54 614	141 225	16	47 518	93 707
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	92 793	7 924	100 717	11	21 660	79 057
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	66 278	53 515	119 793	14	48 079	71 714
Obligations de sociétés émettrices	96 971	4 620	101 591	11	11 378	90 213
Actions	25 665	32 006	57 671	6	42 347	15 324
Total (non libellé en dollars canadiens)	453 095	152 679	605 774	68	170 982	434 792
Total	610 345 \$	274 791 \$	885 136 \$	100 %	291 466 \$	593 670 \$

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurance) et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	217 169 \$	207 177 \$
Filiales bancaires	324 348	330 063
Succursales à l'étranger	72 248	56 430
Total	613 765 \$	593 670 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 janvier 2023 et 31 octobre 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	31 janvier 2023	
					Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et réserves des banques centrales	55 143 \$	– \$	55 143 \$	6 %	595 \$	54 548 \$
Obligations du gouvernement du Canada	16 444	86 332	102 776	11	71 107	31 669
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	31 881	14	31 895	3	1 142	30 753
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	38 692	24 379	63 071	7	33 783	29 288
Obligations de sociétés émettrices	10 649	5 518	16 167	2	5 027	11 140
Actions	13 690	3 492	17 182	2	11 810	5 372
Total (libellé en dollars canadiens)	166 499	119 735	286 234	31	123 464	162 770
Trésorerie et réserves des banques centrales	89 443	–	89 443	10	125	89 318
Obligations du gouvernement des États-Unis	88 214	56 104	144 318	16	52 703	91 615
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	91 320	7 105	98 425	11	20 958	77 467
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	66 898	56 432	123 330	13	53 836	69 494
Obligations de sociétés émettrices	97 839	5 855	103 694	11	11 831	91 863
Actions	37 059	31 917	68 976	8	39 344	29 632
Total (non libellé en dollars canadiens)	470 773	157 413	628 186	69	178 797	449 389
Total	637 272 \$	277 148 \$	914 420 \$	100 %	302 261 \$	612 159 \$
					31 octobre 2022	
Trésorerie et réserves des banques centrales	50 275 \$	– \$	50 275 \$	6 %	707 \$	49 568 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 266	92 010	109 276	12	72 207	37 069
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	28 241	156	28 397	3	1 114	27 283
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	37 845	23 469	61 314	7	32 506	28 808
Obligations de sociétés émettrices	10 019	5 018	15 037	1	3 418	11 619
Actions	12 607	3 205	15 812	2	11 536	4 276
Total (libellé en dollars canadiens)	156 253	123 858	280 111	31	121 488	158 623
Trésorerie et réserves des banques centrales	81 069	–	81 069	9	80	80 989
Obligations du gouvernement des États-Unis	89 040	54 102	143 142	16	49 322	93 820
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	93 322	8 029	101 351	11	21 350	80 001
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	67 193	57 729	124 922	14	51 369	73 553
Obligations de sociétés émettrices	98 759	4 362	103 121	12	11 439	91 682
Actions	27 638	31 563	59 201	7	40 773	18 428
Total (non libellé en dollars canadiens)	457 021	155 785	612 806	69	174 333	438 473
Total	613 274 \$	279 643 \$	892 917 \$	100 %	295 821 \$	597 096 \$

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurances) et par les succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

TABLEAU 35 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	220 329 \$	200 699 \$
Filiales bancaires	327 946	346 695
Succursales à l'étranger	63 884	49 702
Total	612 159 \$	597 096 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 36 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

(en millions de dollars canadiens)

	Total de l'actif				Grevés ¹		Aux Non grevés	
	Actifs détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total de l'actif	Donnés en garantie ³	Autres ⁴	Disponibles comme garantie ⁵	Autres ⁶	
								31 janvier 2023
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 988 \$	– \$	6 988 \$	– \$	– \$	– \$	6 988 \$	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	143 377	–	143 377	6 666	125	135 805	781	
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁷	581 088	380 209	961 297	370 070	11 789	549 554	29 884	
Dérivés	79 351	–	79 351	–	–	–	79 351	
Valeurs mobilières prises en pension ⁸	170 365	(170 365)	–	–	–	–	–	
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts ⁹	836 681	(13 826)	822 855	66 934	50 322	34 177	671 422	
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 992	–	19 992	–	–	–	19 992	
Autres actifs ¹⁰	90 442	–	90 442	976	–	–	89 466	
Total de l'actif	1 928 284 \$	196 018 \$	2 124 302 \$	444 646 \$	62 236 \$	719 536 \$	897 884 \$	
								31 octobre 2022
Total de l'actif	1 917 528 \$	192 081 \$	2 109 609 \$	423 346 \$	64 864 \$	710 237 \$	911 162 \$	

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Actifs obtenus à titre de sûretés dans le cadre de transactions hors bilan, comme des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et d'autres activités de la clientèle.

³ Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

⁴ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁵ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

⁶ Actifs qui ne peuvent pas servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être trisités en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁷ Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN et les autres actifs financiers désignés à la JVRN, les actifs financiers à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁸ Les actifs présentés dans la catégorie « Actifs détenus par la Banque » représentent la valeur des prêts consentis et non la valeur de la garantie reçue. La valeur des prêts tirée des prises en pension est déduite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

⁹ La valeur des prêts relatifs aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

¹⁰ Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de « stress combiné critique », la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour certaines filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la Banque. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et pourrait également nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 37 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

	<i>Au</i>			
	31 janvier 2023			
	Moody's	S&P	Fitch	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa1	AA-	AA	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang ³	Aa2	AA-	AA	AA (haut)
Dette de premier rang ⁴	A1	A	AA-	AA
Obligations sécurisées	Aaa	-	-	AAA
Dette subordonnée	A2	A	A	AA (bas)
Dette subordonnée – FPUNV	A2 (hyb)	A-	A	A
Actions privilégiées – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	BBB+	Pfd-2 (haut)
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	BBB+	A (bas)
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1+	F1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stable	Stable	Stable	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Représentent la notation des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P, la notation des dépôts à long terme de Fitch et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de la dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 38 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
Abaissement de un cran	73 \$	206 \$
Abaissement de deux crans	126	316
Abaissement de trois crans	894	1 122

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

TABLEAU 39 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 janvier 2023	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	355 387 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	556 372 \$	45 055 \$
Dépôts stables ⁵	258 171	7 745
Dépôts moins stables	298 201	37 310
Financement de gros non garanti, dont :	355 800	173 459
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	150 464	35 804
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	167 797	100 116
Dettes non garanties	37 539	37 539
Financement de gros garanti	s. o.	25 017
Exigences supplémentaires, dont :	334 226	104 192
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	69 216	46 454
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	12 149	12 149
Facilités de crédit et de liquidité	252 861	45 589
Autres obligations de financement contractuelles	16 474	9 093
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	749 799	11 483
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	368 299 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	209 876 \$	25 542 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	23 394	8 345
Autres entrées de trésorerie	82 808	82 808
Total des entrées de trésorerie	316 078 \$	116 695 \$

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	355 387 \$	365 894 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	251 604	285 647
Ratio de liquidité à court terme	141 %	128 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. En ce qui a trait à l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours, la TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de créance de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Le total des HQLA est présenté compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Le total des sorties nettes de trésorerie est présenté compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 141 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 a été de 355 milliards de dollars (366 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2022), les actifs du niveau 1 représentant 84 % (84 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2022). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport annuel 2022 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieures aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris

les dépôts et le financement de gros). Les actifs qui exigent un FSR sont établis en fonction des activités au bilan et hors bilan de la Banque, de leurs caractéristiques de liquidité ainsi que des exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

TABLEAU 40 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au				
	31 janvier 2023				
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance ¹	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée ²
Élément du financement stable disponible					
Fonds propres	110 012 \$	s. o. \$	s. o. \$	10 870 \$	120 882 \$
Fonds propres réglementaires	110 012	s. o.	s. o.	10 870	120 882
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	478 145	43 365	20 523	23 459	524 143
Dépôts stables ³	255 996	9 955	5 167	9 534	267 097
Dépôts moins stables	222 149	33 410	15 356	13 925	257 046
Financement de gros dont :	243 274	374 027	66 782	275 397	473 659
Dépôts opérationnels ⁴	120 945	4 133	2	-	62 540
Autre financement de gros	122 329	369 894	66 780	275 397	411 119
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁵	-	1 658	3 517	17 730	-
Autres passifs dont :	59 012	s. o.	s. o.	74 884	1 927
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	2 600	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	59 012	69 542	1 629	1 113	1 927
Total du financement stable disponible					1 120 611 \$
Élément du financement stable requis					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	60 021 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	1 007	-	-	504
Prêts et titres productifs	97 504	196 839	86 685	661 933	711 804
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	58 950	8 119	-	10 878
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	555	34 858	5 289	13 115	20 207
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, des banques centrales et des entités du secteur public dont :	34 105	54 126	34 278	270 033	307 820
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	-	34 464	19 009	175	26 497
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	31 010	33 177	33 343	298 690	265 421
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II ⁶	31 010	33 177	33 343	298 690	265 421
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	31 834	15 728	5 656	80 095	107 478
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁵	-	1 972	2 587	18 346	-
Autres actifs dont :	62 602	s. o.	s. o.	128 097	95 262
Produits de base physiques, y compris l'or	13 584	s. o.	s. o.	s. o.	11 562
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	-	15 498	13 173
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	9 947	7 347
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	s. o.	s. o.	25 982	1 299
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	49 018	70 029	2 102	4 539	61 881
Éléments hors bilan	s. o.	s. o.	s. o.	732 277	25 899
Total du financement stable requis					893 490 \$
Ratio de liquidité à long terme					125 %
					Au
					31 octobre 2022
Total du financement stable disponible					1 058 087 \$
Total du financement stable requis					866 383
Ratio de liquidité à long terme					122 %

¹ Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les produits de base physiques.

² Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

³ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des PME représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent les retraits très improbables.

⁴ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁵ Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

⁶ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 a été de 125 % (122 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2022) et satisfait aux exigences réglementaires. Le NSFR varie d'un trimestre à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris la croissance des dépôts et des prêts, les variations des niveaux de fonds propres, le financement de gros, les émissions et les échéances ainsi que les variations du profil des échéances du financement de gros.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément aux politiques de gestion du risque de liquidité, lesquelles exigent que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 70 % du financement total de la Banque.

TABLEAU 41 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
Dépôts personnels et commerciaux – au Canada	526 623 \$	525 294 \$
Dépôts personnels et commerciaux – aux États-Unis ¹	463 158	493 223
Total	989 781 \$	1 018 517 \$

¹ Les dépôts personnels et commerciaux aux États-Unis sont présentés selon un équivalent en dollars canadiens, par conséquent les variations d'une période à l'autre reflètent la croissance sous-jacente et la variation du taux de change.

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt, de papier commercial et d'acceptations bancaires.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 31 janvier 2023.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (15 milliards de dollars) ¹	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (75 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (5 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

¹ Le 2 février 2023, le conseil a approuvé l'accroissement de la taille du programme de titres de fiducie de capital au Canada jusqu'à un plafond de 20 milliards de dollars.

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 janvier 2023 s'élevait à 156,4 milliards de dollars (150,5 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

Il est à noter que le tableau 42 : Financement à long terme et le tableau 43 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

TABLEAU 42 : FINANCEMENT À LONG TERME

Financement à long terme par devise	Aux	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
Dollar canadien	32 %	31 %
Dollar américain	39	43
Euro	23	20
Livre sterling	3	3
Autres	3	3
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	69 %	67 %
Obligations sécurisées	21	22
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	9	10
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1	1
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émis à des investisseurs externes et exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 janvier 2023 et 31 octobre 2022.

TABLEAU 43 : FINANCEMENT DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens)

							Aux		
							31 janvier 2023	31 octobre 2022	
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques ²	23 768 \$	2 120 \$	2 237 \$	3 200 \$	31 325 \$	– \$	– \$	31 325 \$	31 833 \$
Billet de dépôt au porteur	163	279	149	211	802	–	–	802	1 275
Certificats de dépôt	13 049	17 209	41 788	35 272	107 318	1 665	96	109 079	98 574
Papier commercial	11 000	18 635	18 492	19 018	67 145	–	–	67 145	62 906
Obligations sécurisées	786	4 283	748	–	5 817	5 776	21 465	33 058	33 978
Titrisation de prêts hypothécaires ³	33	607	1 061	3 698	5 399	5 637	15 717	26 753	27 684
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁴	–	1 638	9 026	983	11 647	1 951	206	13 804	13 631
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁵	–	–	4 562	2 323	6 885	25 423	59 927	92 235	84 956
Billets et débiteures subordonnés ⁶	–	–	–	–	–	–	11 338	11 338	11 290
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	664	–	–	664	1 500	–	2 164	1 826
Divers ⁷	49 654	1 983	3 937	1 843	57 417	2 055	341	59 813	32 603
Total	98 453 \$	47 418 \$	82 000 \$	66 548 \$	294 419 \$	44 007 \$	109 090 \$	447 516 \$	400 556 \$
Dont :									
Garantis	20 114 \$	5 554 \$	1 809 \$	3 698 \$	31 175 \$	12 913 \$	37 187 \$	81 275 \$	63 496 \$
Non garantis	78 339	41 864	80 191	62 850	263 244	31 094	71 903	366 241	337 060
Total	98 453 \$	47 418 \$	82 000 \$	66 548 \$	294 419 \$	44 007 \$	109 090 \$	447 516 \$	400 556 \$

¹ Exclut les acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau Durée contractuelle restante figurant à la section « Gestion des risques » du présent document.

² Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès de banques.

³ Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

⁴ Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

⁵ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 3 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

⁶ Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁷ Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 27,9 milliards de dollars (21,3 milliards de dollars au 31 octobre 2022) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant à 0,4 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 (0,4 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2022) de même que d'autres titres adossés à des actifs de 0,3 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2022). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant à 12,9 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 (7,8 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2022) dans différentes monnaies et différents marchés. Le montant total d'obligations sécurisées émises pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 est de néant (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2022).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive des mises à jour visant la ligne directrice Normes de liquidité, après avoir procédé à une consultation publique qui a commencé en mars 2021. Les principaux changements à cette ligne directrice visent le rehaussement de l'outil de suivi des NCCF afin d'améliorer la sensibilité au risque de la mesure. Les autres changements importants comprennent l'ajout d'éventualités pour les engagements de prêts non utilisés, des modifications à certaines entrées de trésorerie issues de prêts et l'ajustement des facteurs de retrait à l'égard des dépôts. La date d'entrée en vigueur des changements sera en avril 2023.

En janvier 2022, le BSIF a publié une version à jour de la ligne directrice stipulant la communication de renseignements au titre du troisième pilier, portant entre autres sur la déclaration des liquidités. La ligne directrice présente les attentes mises à jour du BSIF régissant la mise en œuvre au Canada du troisième pilier du dispositif de Bâle. La ligne directrice n'aura pas d'incidence importante sur les déclarations des liquidités actuelles de la Banque, mais elle contribuera à accroître l'uniformité et la comparabilité des déclarations entre les instances de réglementation. La date d'entrée en vigueur des changements sera au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de certains contrats de location, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. De plus, la Banque accorde du financement à long terme à l'égard de ces actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2023									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 988	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	6 988
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	141 701	326	266	-	-	-	-	-	1 084	143 377
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	4 530	6 263	6 315	4 013	3 236	12 518	23 334	22 165	71 703	154 077
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	-	36	675	-	165	3 717	2 223	1 955	1 336	10 107
Dérivés	9 880	10 113	4 843	4 463	4 416	8 230	22 003	15 403	-	79 351
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	584	258	406	257	272	815	1 548	1 264	-	5 404
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 154	1 630	3 415	1 989	1 041	7 849	19 149	31 400	4 167	71 794
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 740	5 475	14 573	4 688	4 672	30 788	115 132	162 639	(1)	339 706
Valeurs mobilières prises en pension ²	114 240	26 924	19 174	6 303	2 594	264	866	-	-	170 365
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 143	4 833	6 835	7 796	4 663	44 979	173 336	50 052	-	294 637
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	794	1 617	3 485	3 127	2 649	24 106	83 191	29 987	55 552	204 508
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	35 901	35 901
Entreprises et gouvernements	34 102	8 916	10 591	13 893	10 908	41 482	92 733	66 429	29 073	308 127
Total des prêts	37 039	15 366	20 911	24 816	18 220	110 567	349 260	146 468	120 526	843 173
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 492)	(6 492)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	37 039	15 366	20 911	24 816	18 220	110 567	349 260	146 468	114 034	836 681
Engagements de clients au titre d'acceptations	16 132	3 779	81	-	-	-	-	-	-	19 992
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	8 358	8 358
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	17 293	17 293
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 333	2 333
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	-	-	2	4	11	35	558	3 283	5 309	9 202
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 476	2 476
Montants à recevoir des courtiers et des clients	25 723	-	-	-	-	-	-	-	-	25 723
Autres actifs	5 256	5 190	1 043	307	203	93	71	75	12 819	25 057
Total de l'actif	364 967	\$ 75 360	\$ 71 704	\$ 46 840	\$ 34 830	\$ 174 876	\$ 534 144	\$ 384 652	\$ 240 911	\$ 1 928 284
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 839	\$ 4 062	\$ 3 056	\$ 3 000	\$ 2 005	\$ 5 135	\$ 4 478	\$ 1 394	\$ -	24 969
Dérivés	13 199	10 764	4 511	3 938	3 356	6 817	14 367	15 223	-	72 175
Passifs de titrisation à la juste valeur	33	214	457	904	457	2 663	4 353	2 859	-	11 940
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	26 756	36 422	64 460	36 487	20 053	1 662	97	-	101	186 038
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	4 491	8 233	11 076	10 455	17 292	14 903	16 160	28	559 706	642 344
Banques	38 941	162	-	14	-	-	3	2	15 391	54 513
Entreprises et gouvernements	33 605	16 615	19 674	6 727	5 303	34 577	64 813	17 498	324 882	523 694
Total des dépôts	77 037	25 010	30 750	17 196	22 595	49 480	80 976	17 528	899 979	1 220 551
Acceptations	16 132	3 779	81	-	-	-	-	-	-	19 992
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 950	1 919	1 937	1 648	1 082	6 079	17 295	12 194	2 607	46 711
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	127 969	7 620	3 795	240	784	110	15	-	-	140 533
Passifs de titrisation au coût amorti	-	393	604	1 808	529	2 974	5 270	3 235	-	14 813
Montants à payer aux courtiers et aux clients	22 238	-	-	-	-	-	-	-	-	22 238
Passifs liés aux assurances	146	286	429	429	469	963	1 517	699	2 611	7 549
Autres passifs	12 031	8 658	3 088	444	1 081	1 102	1 477	4 326	5 386	37 593
Billets et débiteurs subordonnés	-	-	-	-	-	-	200	11 138	-	11 338
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	111 844	111 844
Total du passif et des capitaux propres	299 330	\$ 99 127	\$ 113 168	\$ 66 094	\$ 52 411	\$ 76 985	\$ 130 045	\$ 68 596	\$ 1 022 528	\$ 1 928 284
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	18 111	\$ 26 888	\$ 21 661	\$ 17 566	\$ 19 036	\$ 44 092	\$ 147 324	\$ 4 631	\$ 1 427	\$ 300 736
Autres engagements ⁸	95	141	250	213	294	604	1 325	328	74	3 324
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	5	87	-	991	1 021	-	-	-	2 104
Total des engagements hors bilan	18 206	\$ 27 034	\$ 21 998	\$ 17 779	\$ 20 321	\$ 45 717	\$ 148 649	\$ 4 959	\$ 1 501	\$ 306 164

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁵ Comprennent 33 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « moins de 1 mois », une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 1 à 3 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans » et une tranche de 21 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans ».⁶ Comprennent 436 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2022									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	8 556	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	8 556
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	135 855	197	143	–	–	–	–	–	1 099	137 294
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	4 601	4 876	5 310	4 477	4 055	12 910	23 057	23 051	61 389	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	111	–	222	685	–	4 071	2 475	2 133	1 249	10 946
Dérivés	14 436	16 306	7 870	5 155	4 575	10 622	26 319	18 590	–	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	229	777	235	391	243	610	1 345	1 209	–	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 117	2 401	1 531	3 367	1 712	6 415	20 091	28 721	3 320	69 675
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	2 333	3 607	7 082	14 706	4 678	29 069	106 919	174 381	(1)	342 774
Valeurs mobilières prises en pension ²	113 845	15 050	17 977	9 745	3 240	310	–	–	–	160 167
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	672	2 327	5 585	9 122	9 115	34 909	181 763	50 431	–	293 924
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	543	1 027	2 480	4 002	3 430	19 635	88 071	30 056	56 908	206 152
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	36 010	36 010
Entreprises et gouvernements	33 836	7 398	10 693	10 854	14 245	33 366	89 367	68 078	33 552	301 389
Total des prêts	35 051	10 752	18 758	23 978	26 790	87 910	359 201	148 565	126 470	837 475
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(6 432)	(6 432)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	35 051	10 752	18 758	23 978	26 790	87 910	359 201	148 565	120 038	831 043
Engagements de clients au titre d'acceptations	16 002	3 712	16	3	–	–	–	–	–	19 733
Participation dans Schwab	–	–	–	–	–	–	–	–	8 088	8 088
Goodwill ³	–	–	–	–	–	–	–	–	17 656	17 656
Autres immobilisations incorporelles ³	–	–	–	–	–	–	–	–	2 303	2 303
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	–	–	2	2	2	36	525	3 462	5 371	9 400
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	2 193	2 193
Montants à recevoir des courtiers et des clients	19 719	41	–	–	–	–	–	–	–	19 760
Autres actifs	4 726	1 262	6 537	232	274	74	57	72	12 068	25 302
Total de l'actif	357 581	\$ 58 981	\$ 65 683	\$ 62 741	\$ 45 569	\$ 152 027	\$ 539 989	\$ 400 184	\$ 234 773	\$ 1 917 528
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	4 038	\$ 2 227	\$ 4 390	\$ 1 740	\$ 1 758	\$ 4 181	\$ 4 136	\$ 1 335	–	23 805
Dérivés	12 560	16 189	8 764	5 230	3 531	9 413	18 116	17 330	–	91 133
Passifs de titrisation à la juste valeur	36	1 245	216	447	899	2 357	4 675	2 737	–	12 612
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	18 718	21 893	52 501	45 442	23 331	805	96	–	–	162 786
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	4 551	6 872	10 173	10 394	11 801	12 801	13 038	31	591 177	660 838
Banques	22 153	453	51	–	13	–	3	3	15 587	38 263
Entreprises et gouvernements	34 236	17 779	10 095	17 173	8 234	26 060	63 392	13 167	340 733	530 869
Total des dépôts	60 940	25 104	20 319	27 567	20 048	38 861	76 433	13 201	947 497	1 229 970
Acceptations	16 002	3 712	16	3	–	–	–	–	–	19 733
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 418	2 125	1 611	1 257	1 312	6 691	15 015	13 146	2 930	45 505
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	118 278	6 553	2 382	545	188	78	–	–	–	128 024
Passifs de titrisation au coût amorti	–	595	390	609	1 812	2 724	5 730	3 212	–	15 072
Montants à payer aux courtiers et aux clients	25 155	40	–	–	–	–	–	–	–	25 195
Passifs liés aux assurances	146	296	439	439	481	947	1 482	645	2 593	7 468
Autres passifs	14 587	2 417	2 006	1 050	761	1 725	1 136	4 660	5 210	33 552
Billets et débiteures subordonnés	–	–	–	–	–	–	200	11 090	–	11 290
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	111 383	111 383
Total du passif et des capitaux propres	271 878	\$ 82 396	\$ 93 034	\$ 84 329	\$ 54 121	\$ 67 782	\$ 127 019	\$ 67 356	\$ 1 069 613	\$ 1 917 528
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	19 249	\$ 22 494	\$ 22 536	\$ 19 326	\$ 18 060	\$ 41 357	\$ 140 699	\$ 4 882	\$ 1 461	\$ 290 064
Autres engagements ⁸	87	208	177	234	205	549	1 316	365	7	3 148
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–	126	18	204	–	1 233	510	–	–	2 091
Total des engagements hors bilan	19 336	\$ 22 828	\$ 22 731	\$ 19 764	\$ 18 265	\$ 43 139	\$ 142 525	\$ 5 247	\$ 1 468	\$ 295 303

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁵ Comprennent 34 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 1 à 3 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans » et une tranche de 21 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans ».

⁶ Comprennent 502 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2022 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

La Banque titrise des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 31 janvier 2023, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la Banque en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 12,1 milliards de dollars (10,8 milliards de dollars au 31 octobre 2022). De plus, au 31 janvier 2023, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité de 2,1 milliards de dollars (2,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,5 milliards de dollars au 31 janvier 2023 (3,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-autos, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2023 et des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2023 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des « taux de référence » (y compris le taux interbancaire offert comme les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) et le Canadian Dollar Offered Rate (CDOR)) étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. En raison de l'initiative de la réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale, les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs se poursuivent dans différents territoires.

À la suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livre sterling, en yen japonais, en franc suisse et en euro pour toutes les échéances a pris fin le 31 décembre 2021, tout comme celle des taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à une semaine et à deux mois. Les taux CDOR pour les échéances à six mois et à douze mois cesseront d'être publiés après le 17 mai 2021. Les autres taux LIBOR en dollar américain (échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) cesseront d'être publiés immédiatement après le 30 juin 2023, alors que les taux CDOR pour toutes les échéances restantes (à un mois, à deux mois et à trois mois) cesseront définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024.

La Banque a intégré ces positions dans son plan relatif à la réforme des taux de référence. Dans le but d'assurer une transition harmonieuse, la Banque continue d'assurer le suivi des faits nouveaux et d'intégrer au plan les meilleures pratiques sur les activités de transition des groupes de travail et des organismes de réglementation à l'échelle mondiale. Rendre disponibles de nouveaux produits utilisant comme référence des taux de référence alternatifs, se préparer à mettre fin aux émissions d'instruments financiers résiduels fondés sur les taux interbancaires offerts, assurer le passage à d'autres taux des anciens contrats en incluant des libellés de remplacement appropriés et assurer la préparation opérationnelle globale font partie de ces mesures. La Banque poursuit la mise en œuvre de son plan de transition et il n'y a pas eu de changement significatif apporté au risque lié à la transition de la Banque à l'égard des autres expositions aux taux CDOR et aux taux LIBOR en dollars américains depuis le 31 octobre 2022.

Pour plus de renseignements à l'égard de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

L'adoption d'IFRS 17 représente une mesure importante prise par la Banque et est soutenue par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration de la filiale TD Assurance, le comité de risque et le comité d'audit de la Banque sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

La Banque procède à la mise en œuvre d'une solution logicielle, y compris à la préparation des données, à la mise à l'essai et à la configuration du système et à d'autres mises en œuvre en ce sens.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

GLOSSAIRE

Termes financiers et bancaires

Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

Actifs pondérés en fonction des risques : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actifs productifs d'intérêts moyens : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Charges nettes du Siège social : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

Contrats à terme de gré à gré : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

Contrats à terme standardisés : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

Conventions-cadres de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

Coût amorti : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

Couverture : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Équivalence fiscale : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) : Instruments (actions privilégiées et dette subordonnée) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

Juste valeur : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Marge d'intérêts nette : Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque moins les coûts de financement. La marge d'intérêts nette rajustée est calculée de la même façon, mais en utilisant les produits d'intérêts nets rajustés.

Méthode du taux d'intérêt effectif : Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, le *taux d'intérêt effectif*, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

Obligations garanties par une hypothèque : Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) : Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

Perte en cas de défaillance (PCD) : Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Pertes de crédit attendues : Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

Points de base (pdb) : Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance (PD) : Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

Produits liés aux activités de négociation : Mesure financière non conforme aux PCGR servant à évaluer le rendement des activités de négociation du secteur Services bancaires de gros qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation et des produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVRN et gérés dans un portefeuille de négociation.

Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) : Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) : Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Rajustement de la valeur du crédit (RVC) : Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

Ratio cours/bénéfice : Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

Ratio de versement de dividendes : Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Ratio d'efficience : Mesure l'efficience opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience des activités. Le ratio d'efficience rajusté est calculé de la même manière, mais en utilisant les charges autres que d'intérêts rajustées et le total des produits.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 : De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio du total des fonds propres : Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Rendement de l'action : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

Rendement des actifs pondérés en fonction des risques : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0) : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA0 rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Rendement total pour les actionnaires : Rendement total gagné sur un placement dans des actions ordinaires de la TD. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, en supposant que les dividendes versés sont réinvestis en actions additionnelles.

Résultat de base par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultat dilué par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultats rajustés : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

Taux de croissance annuel composé (TCAC) : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

Taux d'imposition effectif : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

Taux d'intérêt effectif : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

Titre adossé à des actifs : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

Titrisation : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels) : Selon IFRS 9, les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un instrument financier soit classé au coût amorti :

- le modèle économique de l'entité a trait à la gestion des actifs financiers (comme dans le cadre des activités de négociation bancaires), et, par conséquent, un actif est détenu dans l'objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les flux de trésorerie contractuels d'un actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Valeur à risque (VaR) : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

Valeur comptable : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

Valeur comptable par action : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

31 janvier 2023 31 octobre 2022

ACTIF	31 janvier 2023	31 octobre 2022
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 988 \$	8 556 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	143 377	137 294
	150 365	145 850
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	154 077	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	10 107	10 946
Dérivés (Note 4)	79 351	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	5 404	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	71 794	69 675
	320 733	333 259
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	339 706	342 774
Valeurs mobilières prises en pension	170 365	160 167
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	294 637	293 924
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	204 508	206 152
Cartes de crédit	35 901	36 010
Entreprises et gouvernements	308 127	301 389
	843 173	837 475
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(6 492)	(6 432)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	836 681	831 043
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 992	19 733
Participation dans Schwab (Note 7)	8 358	8 088
Goodwill (Note 9)	17 293	17 656
Autres immobilisations incorporelles	2 333	2 303
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	9 202	9 400
Actifs d'impôt différé	2 476	2 193
Montants à recevoir des courtiers et des clients	25 723	19 760
Autres actifs (Note 10)	25 057	25 302
	110 434	104 435
Total de l'actif	1 928 284 \$	1 917 528 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	24 969 \$	23 805 \$
Dérivés (Note 4)	72 175	91 133
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	11 940	12 612
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	186 038	162 786
	295 122	290 336
Dépôts (Notes 4, 11)		
Particuliers	642 344	660 838
Banques	54 513	38 263
Entreprises et gouvernements	523 694	530 869
	1 220 551	1 229 970
Divers		
Acceptations	19 992	19 733
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	46 711	45 505
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	140 533	128 024
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	14 813	15 072
Montants à payer aux courtiers et aux clients	22 238	25 195
Passifs liés aux assurances	7 549	7 468
Autres passifs (Note 12)	37 593	33 552
	289 429	274 549
Billets et débentures subordonnés (Note 4)	11 338	11 290
Total du passif	1 816 440	1 806 145
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	25 094	24 363
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	11 253	11 253
Actions propres – actions ordinaires (Note 13)	(103)	(91)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(9)	(7)
Surplus d'apport	185	179
Résultats non distribués	73 501	73 698
Cumul des autres éléments du résultat global	1 923	1 988
Total des capitaux propres	111 844	111 383
Total du passif et des capitaux propres	1 928 284 \$	1 917 528 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Produits d'intérêts¹ (Note 20)		
Prêts	11 779 \$	6 011 \$
Valeurs mobilières		
Intérêts	4 339	1 011
Dividendes	512	431
Dépôts auprès de banques	1 426	69
	18 056	7 522
Charges d'intérêts (Note 20)		
Dépôts	7 795	776
Passifs de titrisation	222	102
Billets et débiteures subordonnés	111	97
Divers	2 195	245
	10 323	1 220
Produits d'intérêts nets	7 733	6 302
Produits autres que d'intérêts		
Services de placement et de valeurs mobilières	1 405	1 604
Commissions sur crédit	428	400
Produits (pertes) de négociation	678	114
Frais de service	651	733
Services de cartes	769	707
Produits d'assurance	1 374	1 317
Autres produits (pertes) (Note 8)	(812)	104
	4 493	4 979
Total des produits	12 226	11 281
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	690	72
Indemnisations d'assurance et charges connexes	976	756
Charges autres que d'intérêts		
Salaires et avantages du personnel	3 758	3 278
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	433	400
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	522	444
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	142	160
Communication et marketing	313	287
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	92	113
Services professionnels, services-conseils et services externes	568	440
Divers (Note 22)	2 488	845
	8 316	5 967
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 244	4 486
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 16)	947	984
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	285	231
Résultat net	1 582	3 733
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	83	43
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 499 \$	3 690 \$
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)		
De base	0,82 \$	2,03 \$
Dilué	0,82	2,02
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,96	0,89

¹ Pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 16 053 millions de dollars et 6 737 millions de dollars qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Résultat net	1 582 \$	3 733 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net		
Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Variation du profit latent (de la perte latente)	244	(257)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	1	(10)
Variations de la provision pour pertes sur créances comptabilisées en résultat	(1)	(2)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Variation du profit latent (de la perte latente)	(73)	63
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	-	1
	171	(205)
Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture		
Profit latent (perte latente)	(2 365)	2 354
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	(2)	-
Profit net (perte nette) sur les couvertures	842	(1 034)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	2	-
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(517)	271
	(2 040)	1 591
Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Variation du profit (de la perte)	2 039	640
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	6	(1 452)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Variation du profit (de la perte)	(353)	(150)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	33	356
	1 725	(606)
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab	247	(397)
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net		
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel		
Profit (perte)	96	377
Impôt sur le résultat	(44)	(99)
	52	278
Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Variation du profit net latent (de la perte nette latente)	13	87
Impôt sur le résultat	(4)	(23)
	9	64
Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit (perte)	(243)	(16)
Impôt sur le résultat	66	4
	(177)	(12)
Total des autres éléments du résultat global	(13)	713
Total du résultat global	1 569 \$	4 446 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	1 486 \$	4 403 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	83	43

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Actions ordinaires (Note 13)		
Solde au début de la période	24 363 \$	23 066 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	26	76
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	705	122
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	-	(94)
Solde à la fin de la période	25 094	23 170
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)		
Solde au début et à la fin de la période	11 253	5 700
Actions propres – actions ordinaires (Note 13)		
Solde au début de la période	(91)	(152)
Achat d'actions	(1 816)	(2 936)
Vente d'actions	1 804	2 900
Solde à la fin de la période	(103)	(188)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)		
Solde au début de la période	(7)	(10)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(141)	(29)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	139	33
Solde à la fin de la période	(9)	(6)
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	179	173
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	3	8
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	10	3
Divers	(7)	(36)
Solde à la fin de la période	185	148
Résultats non distribués		
Solde au début de la période	73 698	63 944
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	1 582	3 733
Dividendes sur actions ordinaires	(1 746)	(1 622)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(83)	(43)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	-	(670)
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel	52	278
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	1
Solde à la fin de la période	73 501	65 621
Cumul des autres éléments du résultat global		
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	(476)	510
Autres éléments du résultat global	172	(203)
Provision pour pertes sur créances	(1)	(2)
Solde à la fin de la période	(305)	305
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	23	181
Autres éléments du résultat global	7	65
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	2	(1)
Solde à la fin de la période	32	245
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>		
Solde au début de la période	78	14
Autres éléments du résultat global	(177)	(12)
Solde à la fin de la période	(99)	2
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>		
Solde au début de la période	12 048	5 230
Autres éléments du résultat global	(2 040)	1 591
Solde à la fin de la période	10 008	6 821
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>		
Solde au début de la période	(5 717)	1 930
Autres éléments du résultat global	1 725	(606)
Solde à la fin de la période	(3 992)	1 324
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</i>	(3 721)	(1 165)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	1 923	7 532
Total des capitaux propres	111 844 \$	101 977 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat net	1 582 \$	3 733 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	690	72
Amortissement	289	275
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	142	160
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières (Note 5)	1	(10)
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	(285)	(231)
Impôt différé	(110)	140
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	28	(53)
Valeurs mobilières mises en pension	12 509	1 335
Valeurs mobilières prises en pension	(10 198)	1 466
Valeurs mobilières vendues à découvert	1 206	5 046
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	(10 351)	(5 158)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(6 263)	(21 034)
Dépôts	(8 255)	32 071
Dérivés	5 564	(5 322)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	839	(535)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	22 887	20 964
Passifs de titrisation	(931)	(155)
Impôt exigible	1 662	(2 083)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(8 920)	5 480
Divers, y compris la perte latente (le profit latent) de change	2 972	(7 414)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	5 058	28 747
Flux de trésorerie des activités de financement		
Rachat de billets et débiteures subordonnés	53	38
Émission d'actions ordinaires, montant net	24	69
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	-	(764)
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	-	(1 000)
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres	1 946	2 941
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(1 957)	(2 965)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	(1 124)	(2 947)
Remboursement des obligations locatives	(156)	(166)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(1 214)	(4 794)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(7 024)	(2 951)
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Achats	(7 585)	(5 821)
Produit tiré des échéances	5 473	6 714
Produit tiré des ventes	595	3 166
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti		
Achats	(10 407)	(41 702)
Produit tiré des échéances	14 041	17 932
Produit tiré des ventes	9	6
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(403)	(333)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(5 301)	(22 989)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(111)	106
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(1 568)	1 070
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	8 556	5 931
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	6 988 \$	7 001 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	490 \$	2 614 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	9 613	1 272
Montant des intérêts reçus au cours de la période	16 862	7 090
Montant des dividendes reçus au cours de la période	529	489

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 1^{er} mars 2023.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2022. Les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, se rapportant au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires, comme le permettent les IFRS.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable pour les trois mois clos le 31 janvier 2023.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

L'adoption d'IFRS 17 représente une mesure importante prise par la Banque et est soutenue par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration de la filiale TD Assurance, le comité de risque et le comité d'audit de la Banque sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

La Banque procède à la mise en œuvre d'une solution logicielle, y compris à la préparation des données, à la mise à l'essai et à la configuration du système et à d'autres mises en œuvre en ce sens.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des « taux de référence » (y compris le taux interbancaire offert comme les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) et le Canadian Dollar Offered Rate (CDOR)) étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. En raison de l'initiative de la réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale, les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs se poursuivent dans différents territoires.

À la suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livre sterling, en yen japonais, en franc suisse et en euro pour toutes les échéances a pris fin le 31 décembre 2021, tout comme celle des taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à une semaine et à deux mois. Les taux CDOR pour les échéances à six mois et à douze mois cesseront d'être publiés après le 17 mai 2021. Les autres taux LIBOR en dollar américain (échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) cesseront d'être publiés immédiatement après le 30 juin 2023, alors que les taux CDOR pour toutes les échéances restantes (à un mois, à deux mois et à trois mois) cesseront définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024.

La Banque a intégré ces positions dans son plan relatif à la réforme des taux de référence. Dans le but d'assurer une transition harmonieuse, la Banque continue d'assurer le suivi des faits nouveaux et d'intégrer au plan les meilleures pratiques sur les activités de transition des groupes de travail et des organismes de réglementation à l'échelle mondiale. Rendre disponibles de nouveaux produits utilisant comme référence des taux de référence alternatifs, se préparer à mettre fin aux émissions d'instruments financiers résiduels fondés sur les taux interbancaires offerts, assurer le passage à d'autres taux des anciens contrats en incluant des libellés de remplacement appropriés et assurer la préparation opérationnelle globale font partie de ces mesures. La Banque poursuit la mise en œuvre de son plan de transition et il n'y a pas eu de changement significatif apporté au risque lié à la transition de la Banque à l'égard des autres expositions aux taux CDOR et aux taux LIBOR en dollars américains depuis le 31 octobre 2022.

Pour plus de renseignements à l'égard de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois clos le 31 janvier 2023.

a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023		31 octobre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	256 953 \$	248 135 \$	256 362 \$	244 523 \$
Autres titres de créance	82 753	79 701	86 412	81 913
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	339 706	327 836	342 774	326 436
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	836 681	823 492	831 043	810 912
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 176 387 \$	1 151 328 \$	1 173 817 \$	1 137 348 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	1 220 551 \$	1 212 881 \$	1 229 970 \$	1 218 552 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	14 813	14 284	15 072	14 366
Billets et débiteures subordonnés	11 338	11 143	11 290	10 853
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 246 702 \$	1 238 308 \$	1 256 332 \$	1 243 771 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2023 et 31 octobre 2022, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023				31 octobre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction¹								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	83 \$	9 105 \$	– \$	9 188 \$	620 \$	9 042 \$	– \$	9 662 \$
Provinces	–	7 470	–	7 470	–	7 706	–	7 706
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	2	23 043	–	23 045	2	23 466	–	23 468
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE ²	–	7 277	–	7 277	–	8 341	–	8 341
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 269	–	2 269	–	2 109	–	2 109
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	6 112	–	6 112	–	6 604	–	6 604
Autres émetteurs	–	12 940	85	13 025	–	12 344	49	12 393
Titres de capitaux propres	58 260	23	–	58 283	44 424	32	–	44 456
Prêts détenus à des fins de transaction	–	13 816	–	13 816	–	11 749	–	11 749
Marchandises	12 485	1 103	–	13 588	16 084	1 149	–	17 233
Droits conservés	–	4	–	4	–	5	–	5
	70 830	83 162	85	154 077	61 130	82 547	49	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	229	5 758	927	6 914	228	6 608	845	7 681
Prêts	–	3 193	–	3 193	–	3 265	–	3 265
	229	8 951	927	10 107	228	9 873	845	10 946
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	103	19 730	–	19 833	167	23 699	–	23 866
Contrats de change	23	51 756	3	51 782	35	72 006	5	72 046
Contrats dérivés de crédit	–	85	–	85	–	56	–	56
Dérivés d'actions	–	3 765	–	3 765	4	4 303	–	4 307
Contrats de marchandises	744	3 114	28	3 886	634	2 919	45	3 598
	870	78 450	31	79 351	840	102 983	50	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ¹	–	5 404	–	5 404	–	5 039	–	5 039
	–	5 404	–	5 404	–	5 039	–	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	18 360	–	18 360	–	16 368	–	16 368
Provinces	–	20 899	–	20 899	–	20 240	–	20 240
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	11 212	–	11 212	–	11 559	–	11 559
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	1 524	–	1 524	–	1 682	–	1 682
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 315	–	1 315	–	1 033	–	1 033
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	–	4 093	–	4 093	–	4 440	–	4 440
Obligations de sociétés et autres	–	8 189	63	8 252	–	8 621	60	8 681
Titres de capitaux propres	924	2	3 240	4 166	840	2	2 477	3 319
Prêts	–	1 973	–	1 973	–	2 353	–	2 353
	924	67 567	3 303	71 794	840	66 298	2 537	69 675
Valeurs mobilières prises en pension	–	7 996	–	7 996	–	7 450	–	7 450
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
	–	24 483	486	24 969	–	23 389	416	23 805
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	102	16 032	164	16 298	112	19 010	156	19 278
Contrats de change	25	45 936	1	45 962	23	62 378	1	62 402
Contrats dérivés de crédit	–	299	–	299	–	152	–	152
Dérivés d'actions	–	5 889	51	5 940	–	5 804	59	5 863
Contrats de marchandises	313	3 340	23	3 676	234	3 186	18	3 438
	440	71 496	239	72 175	369	90 530	234	91 133
Passifs de titrisation à la juste valeur								
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	11 940	–	11 940	–	12 612	–	12 612
	–	186 016	22	186 038	–	162 742	44	162 786
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert¹	2 616	44 095	–	46 711	2 909	42 596	–	45 505
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	5 255	–	5 255	–	9 509	–	9 509

¹ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

² Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2022	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2,3}	Achats/ émissions	Ventes/ règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Autres titres de créance	49 \$	9 \$	– \$	14 \$	(15) \$	35 \$	(7) \$	85 \$	2 \$
Titres de capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	49	9	–	14	(15)	35	(7)	85	2
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	845	43	–	42	(3)	–	–	927	32
Prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	845	43	–	42	(3)	–	–	927	32
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	60	–	7	–	(4)	–	–	63	–
Titres de capitaux propres	2 477	–	(22)	824	(39)	–	–	3 240	(22)
	2 537 \$	– \$	(15) \$	824 \$	(43) \$	– \$	– \$	3 303 \$	(22) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
Dérivés ⁷	(416) \$	(12) \$	– \$	(59) \$	4 \$	(3) \$	– \$	(486) \$	(11) \$
Contrats de taux d'intérêt	(156)	(24)	–	–	16	–	–	(164)	(9)
Contrats de change	4	(3)	–	–	–	–	1	2	(1)
Dérivés d'actions	(59)	29	–	–	2	(2)	(21)	(51)	8
Contrats de marchandises	27	29	–	–	(51)	–	–	5	(8)
	(184)	31	–	–	(33)	(2)	(20)	(208)	(10)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(44)	50	–	(60)	32	–	–	(22)	50
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2021	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2022	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2,3}	Achats/ émissions	Ventes/ règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Autres titres de créance	6 \$	– \$	– \$	2 \$	(2) \$	11 \$	– \$	17 \$	– \$
Titres de capitaux propres	33	–	–	–	(33)	–	–	–	–
	39	–	–	2	(35)	11	–	17	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	760	36	–	88	(7)	–	(4)	873	33
Prêts	3	–	–	–	–	–	–	3	–
	763	36	–	88	(7)	–	(4)	876	33
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	64	–	–	–	(1)	–	–	63	–
Titres de capitaux propres	1 609	–	1	10	40	–	–	1 660	1
	1 673 \$	– \$	1 \$	10 \$	39 \$	– \$	– \$	1 723 \$	1 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(141) \$	(10) \$	– \$	(28) \$	1 \$	(8) \$	3 \$	(183) \$	(11) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(88)	(3)	–	–	2	–	–	(89)	–
Contrats de change	7	(3)	–	–	–	–	–	4	(1)
Dérivés d'actions	(82)	(11)	–	–	(1)	(1)	5	(90)	(12)
Contrats de marchandises	31	22	–	–	(8)	–	–	45	22
	(132)	5	–	–	(7)	(1)	5	(130)	9
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(76)	8	–	(71)	92	–	–	(47)	8
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	(9)	–	–	–	9	–	–	–	–

¹ Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Autres éléments du résultat global.

³ Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁴ Comprennent les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés d'actifs dérivés de 31 millions de dollars (58 millions de dollars au 31 janvier 2022; 50 millions de dollars au 31 octobre 2022/1^{er} novembre 2022; 47 millions de dollars au 31 octobre 2021/1^{er} novembre 2021) et de passifs dérivés de 239 millions de dollars (188 millions de dollars au 31 janvier 2022; 234 millions de dollars au 31 octobre 2022/1^{er} novembre 2022; 179 millions de dollars au 31 octobre 2021/1^{er} novembre 2021) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES
a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2023 et 31 octobre 2022.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023				31 octobre 2022			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	18 396 \$	59 \$	(95) \$	18 360 \$	16 420 \$	69 \$	(121) \$	16 368 \$
Provinces	20 898	107	(106)	20 899	20 279	99	(138)	20 240
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	11 434	19	(241)	11 212	11 855	22	(318)	11 559
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	1 550	1	(27)	1 524	1 715	1	(34)	1 682
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 313	3	(1)	1 315	1 035	1	(3)	1 033
	53 591	189	(470)	53 310	51 304	192	(614)	50 882
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	4 145	–	(52)	4 093	4 511	–	(71)	4 440
Obligations de sociétés et autres	8 305	39	(92)	8 252	8 820	23	(162)	8 681
	12 450	39	(144)	12 345	13 331	23	(233)	13 121
Total des titres de créance	66 041	228	(614)	65 655	64 635	215	(847)	64 003
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	3 023	83	(23)	3 083	2 191	63	(33)	2 221
Actions privilégiées	1 102	76	(95)	1 083	1 100	71	(73)	1 098
	4 125	159	(118)	4 166	3 291	134	(106)	3 319
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	70 166 \$	387 \$	(732) \$	69 821 \$	67 926 \$	349 \$	(953) \$	67 322 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme étant à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 31 janvier 2023 et 31 octobre 2022 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 janvier 2023	31 janvier 2022
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	3 083 \$	2 221 \$	17 \$	39 \$
Actions privilégiées	1 083	1 098	31	5
Total	4 166 \$	3 319 \$	48 \$	44 \$

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a cédé, conformément à sa stratégie de placement, certains titres de capitaux propres d'une juste valeur de 45 millions de dollars (24 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2022). Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a réalisé une perte cumulée de 3 millions de dollars (un profit cumulé de 2 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2022) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes de 1 million de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2023 (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2022).

c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1) \$	10 \$

d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2022. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023				31 octobre 2022				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Titres de créance¹									
Première qualité	403 293 \$	– \$	s. o. ² \$	403 293 \$	404 620 \$	– \$	s. o. \$	404 620 \$	
Qualité inférieure	1 888	145	s. o.	2 033	1 964	155	s. o.	2 119	
Actifs surveillés et classés	s. o.	36	s. o.	36	s. o.	39	s. o.	39	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
Total des titres de créance	405 181	181	–	405 362	406 584	194	–	406 778	
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	1	–	–	1	1	–	–	1	
Total des titres de créance, déduction faite de la provision	405 180 \$	181 \$	– \$	405 361 \$	406 583 \$	194 \$	– \$	406 777 \$	

¹ Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 171 millions de dollars (192 millions de dollars au 31 octobre 2022), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

² Sans objet.

Au 31 janvier 2023, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 339 706 millions de dollars (342 774 millions de dollars au 31 octobre 2022) et des titres de créances évalués à la JVAERG de 65 655 millions de dollars (64 003 millions de dollars au 31 octobre 2022). Aux 31 janvier 2023 et 31 octobre 2022, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

a) PRÊTS ET ACCEPTATIONS

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts et les acceptations de la Banque aux 31 janvier 2023 et 31 octobre 2022.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023		31 octobre 2022		Aux
Prêts hypothécaires résidentiels		294 637 \$		293 924 \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers		204 508		206 152	
Cartes de crédit		35 901		36 010	
Entreprises et gouvernements		308 127		301 389	
		843 173		837 475	
Engagements de clients au titre d'acceptations		19 992		19 733	
Prêts à la JVAERG (Note 4)		1 973		2 353	
Total des prêts et acceptations		865 138		859 561	
Total de la provision pour pertes sur prêts		6 492		6 432	
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision		858 646 \$		853 129 \$	

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts et acceptations par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts à la JVAERG) et les engagements de clients au titre d'acceptations sont regroupés de la manière suivante :

Prêts et acceptations – Entreprises et gouvernements

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023		31 octobre 2022		Aux
Prêts au coût amorti		308 127 \$		301 389 \$	
Engagements de clients au titre d'acceptations		19 992		19 733	
Prêts à la JVAERG (Note 4)		1 973		2 353	
Prêts et acceptations		330 092		323 475	
Provision pour pertes sur prêts et acceptations		2 705		2 739	
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision		327 387 \$		320 736 \$	

b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2022.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts, des acceptations et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventilent les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts et acceptations par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023				31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}								
Risque faible	208 376 \$	131 \$	s. o.	208 507 \$	208 450 \$	59 \$	s. o.	208 509 \$
Risque normal	66 614	7 264	s. o.	73 878	67 280	6 767	s. o.	74 047
Risque moyen	433	8 770	s. o.	9 203	418	8 132	s. o.	8 550
Risque élevé	13	2 365	319	2 697	10	2 096	350	2 456
Défaillance	s. o.	s. o.	352	352	s. o.	s. o.	362	362
Total des prêts	275 436	18 530	671	294 637	276 158	17 054	712	293 924
Provision pour pertes sur prêts	129	150	51	330	127	140	56	323
Prêts, déduction faite de la provision	275 307	18 380	620	294 307	276 031	16 914	656	293 601
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴								
Risque faible	95 299	2 342	s. o.	97 641	92 653	2 127	s. o.	94 780
Risque normal	55 649	13 686	s. o.	69 335	61 508	13 799	s. o.	75 307
Risque moyen	23 041	5 633	s. o.	28 674	21 990	6 350	s. o.	28 340
Risque élevé	3 255	4 889	299	8 443	2 202	4 793	335	7 330
Défaillance	s. o.	s. o.	415	415	s. o.	s. o.	395	395
Total des prêts	177 244	26 550	714	204 508	178 353	27 069	730	206 152
Provision pour pertes sur prêts	639	864	162	1 665	619	850	154	1 623
Prêts, déduction faite de la provision	176 605	25 686	552	202 843	177 734	26 219	576	204 529
Cartes de crédit								
Risque faible	6 706	12	s. o.	6 718	6 532	11	s. o.	6 543
Risque normal	10 152	130	s. o.	10 282	10 760	137	s. o.	10 897
Risque moyen	10 906	1 302	s. o.	12 208	10 794	1 184	s. o.	11 978
Risque élevé	2 270	4 021	317	6 608	2 590	3 653	265	6 508
Défaillance	s. o.	s. o.	85	85	s. o.	s. o.	84	84
Total des prêts	30 034	5 465	402	35 901	30 676	4 985	349	36 010
Provision pour pertes sur prêts	682	857	253	1 792	685	855	207	1 747
Prêts, déduction faite de la provision	29 352	4 608	149	34 109	29 991	4 130	142	34 263
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5}								
Première qualité ou risque faible ou normal	154 755	249	s. o.	155 004	144 994	596	s. o.	145 590
Qualité inférieure ou risque moyen	154 713	9 106	s. o.	163 819	156 749	10 057	s. o.	166 806
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	520	9 841	115	10 476	507	9 745	83	10 335
Défaillance	s. o.	s. o.	793	793	s. o.	s. o.	744	744
Total des prêts et acceptations	309 988	19 196	908	330 092	302 250	20 398	827	323 475
Provision pour pertes sur prêts et acceptations	1 119	1 222	364	2 705	1 091	1 304	344	2 739
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	308 869	17 974	544	327 387	301 159	19 094	483	320 736
Total des prêts et acceptations⁶	792 702	69 741	2 695	865 138	787 437	69 506	2 618	859 561
Total de la provision pour pertes sur prêts^{6, 7}	2 569	3 093	830	6 492	2 522	3 149	761	6 432
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision⁶	790 133 \$	66 648 \$	1 865 \$	858 646 \$	784 915 \$	66 357 \$	1 857 \$	853 129 \$

¹ Comprendent des prêts douteux d'un montant de 163 millions de dollars (110 millions de dollars au 31 octobre 2022) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'a été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 14 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2022) et 3 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

³ Comprendent les prêts hypothécaires assurés de 76 milliards de dollars (77 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

⁴ Comprendent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 7 milliards de dollars (9 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

⁵ Comprendent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 26 milliards de dollars (28 milliards de dollars au 31 octobre 2022), qui sont principalement présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

⁶ L'étape 3 comprend les prêts dépréciés acquis d'un montant de 104 millions de dollars (115 millions de dollars au 31 octobre 2022) et la provision connexe pour pertes sur prêts d'un montant de 3 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 octobre 2022) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque « Défaillance » puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

⁷ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant (néant au 31 octobre 2022).

Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023				31 octobre 2022				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Expositions de détail²									
Risque faible	243 897 \$	1 359 \$	s. o.	245 256 \$	240 203 \$	1 174 \$	s. o.	241 377 \$	
Risque normal	86 730	1 205	s. o.	87 935	87 113	1 178	s. o.	88 291	
Risque moyen	22 070	1 099	s. o.	23 169	21 914	1 015	s. o.	22 929	
Risque élevé	1 336	1 297	–	2 633	1 272	1 374	–	2 646	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
Expositions autres que de détail³									
Première qualité	234 690	–	s. o.	234 690	229 592	–	s. o.	229 592	
Qualité inférieure	86 740	3 717	s. o.	90 457	84 301	3 642	s. o.	87 943	
Actifs surveillés et classés	287	3 750	–	4 037	237	4 265	–	4 502	
Défaillance	s. o.	s. o.	124	124	s. o.	s. o.	116	116	
Total des instruments de crédit hors bilan	675 750	12 427	124	688 301	664 632	12 648	116	677 396	
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	456	527	2	985	433	495	3	931	
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	675 294 \$	11 900 \$	122 \$	687 316 \$	664 199 \$	12 153 \$	113 \$	676 465 \$	

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

² Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 357 milliards de dollars (352 milliards de dollars au 31 octobre 2022), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

³ Comprennent la tranche non utilisée de 51 milliards de dollars (51 milliards de dollars au 31 octobre 2022) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 31 janvier 2023 et 2022 et pour les trois mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Trois mois clos les	
											31 janvier 2023	31 janvier 2022
Prêts hypothécaires résidentiels	323 \$	12 \$	(1) \$	(4) \$	330 \$	261 \$	(10) \$	(2) \$	1 \$	250 \$		
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 704	262	(196)	(17)	1 753	1 649	52	(125)	16	1 592		
Cartes de crédit	2 352	337	(245)	(37)	2 407	2 314	117	(144)	41	2 328		
Entreprises et gouvernements	2 984	79	(31)	(45)	2 987	3 022	(85)	(14)	48	2 971		
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	7 363	690	(473)	(103)	7 477	7 246	74	(285)	106	7 141		
Titres de créance au coût amorti	1	–	–	–	1	2	–	–	–	2		
Titres de créance à la JVAERG	2	–	–	(1)	1	7	(2)	–	–	5		
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créances	3	–	–	(1)	2	9	(2)	–	–	7		
Total de la provision pour pertes sur créances	7 366 \$	690 \$	(473) \$	(104) \$	7 479 \$	7 255 \$	72 \$	(285) \$	106 \$	7 148 \$		
Dont :												
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	6 432 \$				6 492 \$	6 390 \$				6 239 \$		
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				–	–				–		
Provision pour pertes sur prêts	6 432				6 492	6 390				6 239		
Provision pour les instruments hors bilan	931				985	856				902		
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	3				2	9				7		

d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 janvier 2023 et 2022 et pour les trois mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023				Trois mois clos les 31 janvier 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	127 \$	140 \$	56 \$	323 \$	35 \$	175 \$	51 \$	261 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	35	(34)	(1)	—	23	(23)	—	—
Transfert à l'étape 2	(6)	11	(5)	—	(4)	7	(3)	—
Transfert à l'étape 3	—	(5)	5	—	—	(4)	4	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(7)	6	—	(1)	(4)	3	—	(1)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	8	s. o.	s. o.	8	4	s. o.	s. o.	4
Remboursements nets ⁵	(1)	(1)	—	(2)	(1)	(1)	—	(2)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(1)	(4)	(3)	(8)	(1)	(4)	(11)	(16)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(24)	38	1	15	(22)	21	6	5
Radiations	—	—	(2)	(2)	—	—	(3)	(3)
Reprises	—	—	1	1	—	—	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	(2)	(1)	(1)	(4)	—	1	—	1
Solde à la fin de la période	129 \$	150 \$	51 \$	330 \$	30 \$	175 \$	45 \$	250 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	654 \$	896 \$	154 \$	1 704 \$	550 \$	960 \$	139 \$	1 649 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	170	(168)	(2)	—	204	(203)	(1)	—
Transfert à l'étape 2	(52)	70	(18)	—	(34)	45	(11)	—
Transfert à l'étape 3	(2)	(46)	48	—	(1)	(53)	54	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(53)	54	2	3	(50)	33	2	(15)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	99	s. o.	s. o.	99	56	s. o.	s. o.	56
Remboursements nets ⁵	(22)	(18)	(3)	(43)	(20)	(20)	(3)	(43)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(18)	(24)	(9)	(51)	(22)	(48)	(13)	(83)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(94)	160	188	254	(139)	159	117	137
Radiations	—	—	(266)	(266)	—	—	(197)	(197)
Reprises	—	—	70	70	—	—	72	72
Écart de conversion et autres ajustements	(7)	(8)	(2)	(17)	5	10	1	16
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	675	916	162	1 753	549	883	160	1 592
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	36	52	—	88	34	46	—	80
Solde à la fin de la période	639 \$	864 \$	162 \$	1 665 \$	515 \$	837 \$	160 \$	1 512 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	954 \$	1 191 \$	207 \$	2 352 \$	878 \$	1 298 \$	138 \$	2 314 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	299	(294)	(5)	—	324	(320)	(4)	—
Transfert à l'étape 2	(86)	98	(12)	—	(58)	66	(8)	—
Transfert à l'étape 3	(5)	(164)	169	—	(6)	(147)	153	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(139)	127	5	(7)	(96)	81	4	(11)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	51	s. o.	s. o.	51	71	s. o.	s. o.	71
Remboursements nets ⁵	28	7	13	48	10	1	4	15
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(12)	(18)	(46)	(76)	(23)	(51)	(35)	(109)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(120)	270	171	321	(219)	320	50	151
Radiations	—	—	(314)	(314)	—	—	(221)	(221)
Reprises	—	—	69	69	—	—	77	77
Écart de conversion et autres ajustements	(14)	(19)	(4)	(37)	16	21	4	41
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	956	1 198	253	2 407	897	1 269	162	2 328
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	274	341	—	615	234	331	—	565
Solde à la fin de la période	682 \$	857 \$	253 \$	1 792 \$	663 \$	938 \$	162 \$	1 763 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	31 janvier 2023				31 janvier 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Entreprises et gouvernements²								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 220 \$	1 417 \$	347 \$	2 984 \$	1 186 \$	1 526 \$	310 \$	3 022 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	100	(98)	(2)	–	87	(86)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(159)	162	(3)	–	(99)	101	(2)	–
Transfert à l'étape 3	(5)	(21)	26	–	(1)	(19)	20	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(28)	24	–	(4)	(20)	16	–	(4)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	332	s. o.	s. o.	332	256	s. o.	s. o.	256
Remboursements nets ³	4	(21)	(24)	(41)	4	(16)	(24)	(36)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(188)	(151)	(133)	(472)	(208)	(153)	(73)	(434)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	9	64	191	264	(46)	75	104	133
Radiations	–	–	(43)	(43)	–	–	(26)	(26)
Reprises	–	–	12	12	–	–	12	12
Écart de conversion et autres ajustements	(20)	(20)	(5)	(45)	22	27	(1)	48
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 265	1 356	366	2 987	1 181	1 471	319	2 971
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	146	134	2	282	142	113	2	257
Solde à la fin de la période	1 119	1 222	364	2 705	1 039	1 358	317	2 714
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	3 025	3 620	832	7 477	2 657	3 798	686	7 141
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan⁴	456	527	2	985	410	490	2	902
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 569 \$	3 093 \$	830 \$	6 492 \$	2 247 \$	3 308 \$	684 \$	6 239 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

e) INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 31 janvier 2023. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Les tensions géopolitiques actuelles et les pressions inflationnistes accrues, lesquelles ont mené à un resserrement rapide des politiques monétaires, continuent de créer une grande incertitude économique, entraînant une détérioration de nos prévisions économiques.

Variables macroéconomiques

	Au					
	31 janvier 2023					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T1 2023- T4 2023 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T1 2023- T4 2023 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T1 2023- T4 2023 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹
Taux de chômage						
Canada	5,9 %	6,1 %	5,5 %	5,7 %	7,5 %	6,7 %
États-Unis	4,3	4,4	3,8	3,9	5,8	5,1
PIB réel						
Canada	0,7	1,2	2,1	1,4	(1,2)	1,7
États-Unis	0,9	1,6	2,0	1,5	(1,5)	2,1
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) ²	(10,2)	3,3	(6,0)	3,0	(28,4)	8,5
États-Unis (IPP CoreLogic) ³	(5,7)	1,6	(1,2)	2,1	(19,3)	5,9
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	4,31	2,17	4,81	2,34	3,44	1,94
États-Unis	4,88	2,53	5,38	2,73	4,00	2,20
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	3,48	2,79	3,70	2,83	3,14	2,71
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	2,20	1,80	1,80	1,66	2,49	1,77
Taux de change (dollar américain/dollar canadien)	0,73 \$	0,78 \$	0,77 \$	0,81 \$	0,69 \$	0,75 \$

¹ Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

² Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

³ L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 645 \$	6 599 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	6 192	6 095
Écart – en dollars	453 \$	504 \$
Écart – en pourcentage	7,3 %	8,3 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan, calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 645 \$	6 599 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	4 901	4 819
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	1 744 \$	1 780 \$

g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 54 millions de dollars au 31 janvier 2023 (51 millions de dollars au 31 octobre 2022) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2023			31 octobre 2022		
	De 31 à	De 61 à	Total	De 31 à	De 61 à	Total
	60 jours	89 jours		60 jours	89 jours	
Prêts hypothécaires résidentiels	186 \$	93 \$	279 \$	230 \$	69 \$	299 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	690	257	947	668	204	872
Cartes de crédit	283	186	469	271	172	443
Entreprises et gouvernements	266	180	446	654	162	816
Total	1 425 \$	716 \$	2 141 \$	1 823 \$	607 \$	2 430 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré entre la Banque et Schwab (la « convention sur les CDA avec Schwab »). Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus pendant la période de décalage d'un mois qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 janvier 2023, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à environ 12,2 % (12,1 % au 31 octobre 2022), dont 9,7 % d'actions ordinaires avec droit de vote en circulation, le reste étant constitué d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, et sa juste valeur s'élevait à 23 milliards de dollars (17 milliards de dollars américains) (24 milliards de dollars (18 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2022) selon le cours de clôture de 77,42 \$ US (79,67 \$ US au 31 octobre 2022) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et le président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert. La date d'échéance initiale de la convention sur les CDA avec Schwab est le 1^{er} juillet 2031. Dans le cadre de la convention sur les CDA avec Schwab, la Banque met à la disposition des clients de Schwab des comptes de dépôt de passage. À partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevait à 8,4 milliards de dollars au 31 janvier 2023 (8,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022) représente la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations

incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab de 285 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 (231 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2022) tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles. Les tableaux suivants présentent le montant brut du total des actifs, des passifs, des produits nets, du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, des autres éléments du résultat global et du résultat global de Schwab.

Informations financières résumées

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 décembre 2022	30 septembre 2022
Total de l'actif	746 630	797 759
Total du passif	697 094	746 596

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total des produits nets	7 465	5 933
Total du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 472	1 827
Total des autres éléments du résultat global	721	(2 976)
Total du résultat global	3 193	(1 149)

NOTE 8 : ACQUISITIONS IMPORTANTES OU EN COURS

Acquisition de Cowen Inc.

Le 1^{er} mars 2023, la Banque a conclu l'acquisition de Cowen Inc. (« Cowen »). Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés principalement dans le secteur Services bancaires de gros. En raison du moment de la clôture de l'acquisition par rapport à la date de publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque, la Banque n'a pas encore finalisé la comptabilisation initiale à l'égard de l'acquisition puisque l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris n'est pas terminée.

Acquisition en cours de First Horizon Corporation

Le 28 février 2022, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles ont conclu une entente définitive pour l'acquisition de First Horizon par la Banque dans le cadre d'une transaction entièrement au comptant évaluée à 13,4 milliards de dollars américains, soit 25,00 \$ US par action ordinaire de First Horizon. Dans le cadre de cette transaction, la Banque a investi 494 millions de dollars américains dans les actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon (convertibles dans certaines situations, à concurrence de 4,9 % des actions ordinaires de First Horizon). Les actionnaires de First Horizon recevront, à la clôture, un montant supplémentaire de 0,65 \$ US par action sur une base annualisée pour la période allant du 27 novembre 2022 au jour précédant immédiatement la clôture.

Le 9 février 2023, les parties ont annoncé qu'elles ont décidé d'un commun accord de reporter la date limite au 27 mai 2023, conformément aux modalités de l'entente. La clôture de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment les approbations des organismes de réglementation américains et canadiens, qui, selon les prévisions actuelles, ne seront pas obtenues avant le 27 mai 2023. Les approbations réglementaires ne sont pas sous le contrôle de la Banque. Si la clôture de la transaction ne survient pas d'ici le 27 mai 2023, une modification à l'entente sera nécessaire pour reporter encore une fois la date limite de la transaction. La TD et First Horizon discutent actuellement de la possibilité d'une autre prolongation.

La Banque a mis en œuvre une stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition.

La juste valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe de First Horizon et de certaines immobilisations incorporelles est sensible aux variations des taux d'intérêt. La juste valeur des actifs nets déterminera le montant du goodwill à comptabiliser à la clôture de l'acquisition. Les augmentations du goodwill et des immobilisations incorporelles auront une incidence négative sur les ratios de fonds propres, étant donné que ces actifs sont déduits des fonds propres en vertu des règles de Bâle III du BSIF. Afin d'atténuer l'incidence de cette volatilité sur les fonds propres à la clôture, la Banque a annulé la désignation de certains swaps de taux d'intérêt qui couvraient des placements à revenu fixe inclus dans des relations de comptabilité de couverture de juste valeur.

Depuis l'annulation de la désignation, les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché de ces swaps sont comptabilisés dans le résultat sans montant compensatoire correspondant provenant des placements précédemment couverts. Ces profits (pertes) auront pour effet d'atténuer l'incidence sur les fonds propres des variations du montant de goodwill comptabilisé à la clôture de l'acquisition. L'annulation de la désignation a également donné lieu à l'amortissement de l'ajustement au montant de base des placements dans les produits d'intérêts nets sur la durée de vie restante prévue des placements.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts de (998) millions de dollars liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps et des produits d'intérêts nets de 122 millions de dollars liés à l'amortissement de l'ajustement au montant de base. De plus, pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts de 251 millions de dollars liés aux intérêts nets gagnés sur les swaps.

NOTE 9 : GOODWILL**Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Service de détail aux États-Unis ¹		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros		Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2021	900	\$	13 134	\$	1 924	\$	274	\$	16 232 \$
Écarts de conversion et autres	2		1 329		80		13		1 424
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2022 ²	902	\$	14 463	\$	2 004	\$	287	\$	17 656 \$
Écarts de conversion et autres	-		(340)		(20)		(3)		(363)
Valeur comptable du goodwill au 31 janvier 2023²	902	\$	14 123	\$	1 984	\$	284	\$	17 293 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.² Le cumul des pertes de valeur était de néant aux 31 janvier 2023 et 31 octobre 2022.**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
Créances clients et autres éléments	10 980 \$	10 769 \$
Intérêts courus	4 446	3 765
Actif d'impôt exigible	4 464	6 031
Actif au titre des régimes à prestations définies	1 570	1 406
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 949	2 008
Charges payées d'avance	1 648	1 323
Total	25 057 \$	25 302 \$

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes chèques. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes d'épargne. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2023 s'établissait à 474 milliards de dollars (436 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

	Par type						Par pays			Aux	
	À vue		À préavis		À terme ¹		Canada	États-Unis	Autres pays	31 janvier 2023	31 octobre 2022
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total			
Particuliers	20 281 \$	539 425 \$	82 638 \$	317 172 \$	325 172 \$	- \$	642 344 \$		660 838 \$		
Banques	15 059	332	39 122	23 075	29 311	2 127	54 513		38 263		
Entreprises et gouvernements ²	123 836	201 152	198 706	364 858	153 296	5 540	523 694		530 869		
	159 176	740 909	320 466	705 105	507 779	7 667	1 220 551		1 229 970		
Détenus à des fins de transaction	-	-	24 969	15 153	2 625	7 191	24 969		23 805		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	-	-	185 912	47 654	71 094	67 164	185 912		162 645		
Total	159 176 \$	740 909 \$	531 347 \$	767 912 \$	581 498 \$	82 022 \$	1 431 432 \$		1 416 420 \$		
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus											
Au Canada							68 674 \$	76 551 \$			
À l'étranger							83 051	91 175			
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus											
Au Canada							699 238	686 518			
À l'étranger							551 229	552 678			
Fonds fédéraux américains déposés							29 240	9 498			
Total^{2, 4}							1 431 432 \$	1 416 420 \$			

¹ Comprennent une dette de premier rang de 95,2 milliards de dollars (89,4 milliards de dollars au 31 octobre 2022) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques.

Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprennent une somme de 34,7 milliards de dollars (34 milliards de dollars au 31 octobre 2022) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées.³ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent également des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 126 millions de dollars (140,5 millions de dollars au 31 octobre 2022).⁴ Comprend des dépôts de 815,8 milliards de dollars (814,9 milliards de dollars au 31 octobre 2022) libellés en dollars américains et de 95 milliards de dollars (84,4 milliards de dollars au 31 octobre 2022) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2023	31 octobre 2022
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	5 300 \$	5 040 \$
Intérêts courus	2 580	1 870
Salaires et avantages du personnel à payer	2 874	4 100
Chèques et autres effets en voie de règlement	2 130	2 116
Passif d'impôt exigible	246	151
Passifs d'impôt différé	264	236
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 310	1 286
Obligations locatives	5 122	5 313
Passifs liés aux entités structurées	14 813	12 120
Provisions (Note 22)	2 954	1 320
Total	37 593 \$	33 552 \$

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues

(en millions d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			
	31 janvier 2023		31 janvier 2022	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de la période	1 821,7	24 363 \$	1 823,9	23 066 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,4	26	1,2	76
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	7,9	705	1,2	122
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	-	-	(7,5)	(94)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 830,0	25 094 \$	1 818,8	23 170 \$
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres				
Actions privilégiées – catégorie A				
Solde au début et à la fin de la période	159,6	5 600 \$	158,0	3 950 \$
Autres instruments de capitaux propres¹				
Solde au début et à la fin de la période	5,0	5 653 \$	1,8	1 750 \$
Solde au début et à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	164,6	11 253 \$	159,8	5 700 \$
Actions propres – actions ordinaires²				
Solde au début de la période	1,0	(91) \$	1,9	(152) \$
Achat d'actions	20,4	(1 816)	30,5	(2 936)
Vente d'actions	(20,3)	1 804	(30,1)	2 900
Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires	1,1	(103) \$	2,3	(188) \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres²				
Solde au début de la période	0,1	(7) \$	0,1	(10) \$
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	0,9	(141)	0,8	(29)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(0,9)	139	(0,7)	33
Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	0,1	(9) \$	0,2	(6) \$

¹ Se composent des billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCL). Pour les BRCL, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

² Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

DIVIDENDES

Le 1^{er} mars 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-seize cents (96 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2023. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 avril 2023.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché. La Banque a déterminé qu'à compter du dividende

approuvé le 25 mai 2022 pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 et jusqu'à nouvel ordre, elle émettra des actions ordinaires sur son capital autorisé et appliquera un escompte de 2 % sur le cours moyen de ces actions ordinaires.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a émis 7,9 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque a émis 1,2 million d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes.

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 11,1 millions de dollars (10,1 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2022). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, 2,5 millions d'options sur actions (2,5 millions pour les trois mois clos le 31 janvier 2022) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 14,70 \$ l'option (12,41 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2022).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Taux d'intérêt sans risque	2,87 %	1,47 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue ¹	18,43 %	17,89 %
Rendement de l'action prévu	3,69 %	3,66 %
Prix d'exercice / cours de l'action	90,55 \$	95,33 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique.

NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque ainsi qu'à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022. Les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	Trois mois clos les					
	31 janvier 2023	31 janvier 2022	31 janvier 2023	31 janvier 2022	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Coût des services rendus – prestations acquises	62 \$	104 \$	1 \$	2 \$	4 \$	6 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(25)	(6)	5	3	6	6
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	5	–	–	–	1	–
Charges administratives au titre des prestations définies	2	2	–	–	1	1
Total	44 \$	100 \$	6 \$	5 \$	12 \$	12 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies à l'intention des membres de la direction.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Régimes de retraite à cotisations définies ¹	64 \$	54 \$
Régimes de retraite d'État ²	173	142
Total	237 \$	196 \$

¹ Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

² Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la sécurité sociale en vertu de la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux et le principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Trois mois clos les			
	31 janvier 2023	31 janvier 2022	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	(382) \$	234 \$	(24) \$	15 \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	386	128	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	116	–	–	–
Total	120 \$	362 \$	(24) \$	15 \$

¹ Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance, les régimes de retraite complémentaires à l'intention des membres de la direction et les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

² Les variations des taux d'actualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

³ Les montants sont présentés avant impôt.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Mise en œuvre du dividende pour la relance au Canada et modification du taux d'imposition des sociétés

Le 15 décembre 2022, le projet de loi C-32, *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022*, a reçu la sanction royale. Ce projet de loi met en œuvre le dividende pour la relance au Canada (« DRC ») ainsi qu'une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien pour les groupes de banques et d'assureurs-vie.

La mise en œuvre du DRC a donné lieu à une charge d'impôt sur le résultat de 553 millions de dollars et à une charge comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de 239 millions de dollars au premier trimestre de 2023.

L'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien, calculée au prorata pour la première année d'imposition se terminant après le 7 avril 2022, s'est traduite par une charge d'impôt sur le résultat de 82 millions de dollars et une économie d'impôt de 75 millions de dollars se rapportant à l'exercice 2022 comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2023. De plus, la Banque a procédé à la réévaluation de certains actifs et passifs d'impôt différé au Canada en raison de l'augmentation du taux d'imposition, ce qui a entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé nets de 50 millions de dollars qui a été comptabilisée à titre de charge d'impôt.

Autres questions fiscales

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes et des intérêts. Au cours du trimestre, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 5 millions de dollars pour l'année d'imposition de 2016. Au 31 janvier 2023, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 1 646 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2017, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 39 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2016 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 54 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2016. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts additionnels et des intérêts totalisant 1 739 millions de dollars. La Banque s'attend à recevoir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 499 \$	3 690 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 820,7	1 820,5
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	0,82 \$	2,03 \$
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 499 \$	3 690 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	1 499	3 690
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 820,7	1 820,5
Effet des titres dilutifs		
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	2,4	3,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 823,1	1 824,1
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)¹	0,82 \$	2,02 \$

¹ Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours de 3,7 millions, à un prix d'exercice moyen pondéré de 93,69 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2022, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part d'organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autorégulation et des autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 janvier 2023, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,25 milliard de dollars (de néant à environ 1,26 milliard de dollars au 31 octobre 2022). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 24 février 2023, dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.*, la Banque a convenu d'un accord de principe en vertu duquel elle versera 1,205 milliard de dollars américains à Ralph S. Janvey, seulement en sa qualité de séquestre pour la Stanford Receivership Estate, l'Official Stanford Investors Committee ainsi que l'affaire *Rotstain et al v. Trustmark National Bank et al* et l'affaire *Smith et al v. Independent Bank Actions*. Aux termes de l'accord, toutes les parties ont convenu d'une ordonnance d'abandon et de renonciation à toute réclamation actuelle ou future découlant du litige concernant Stanford ou liée au litige. L'accord est assujéti à l'approbation par le tribunal.

Une poursuite concernant les mêmes faits a également été entamée en Ontario. Le 17 novembre 2022, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu une décision unanime par écrit qui rejette l'appel et confirme la décision de première instance. Le 16 janvier 2023, les liquidateurs conjoints ont déposé une demande d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada. La Banque a déposé une réponse à la demande d'autorisation d'appel le 22 février 2023.

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offre des produits et des services financiers aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces et comprend Financement auto TD au Canada. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend les activités de services bancaires personnels et aux entreprises aux États-Unis, Financement auto TD aux États-Unis et les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, y compris Epoch et la participation en actions de la Banque dans Schwab. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités de gestion de patrimoine au Canada, lesquelles offrent des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail, et les activités d'assurance, lesquelles offrent des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes à des clients partout au Canada. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et les solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement des clients de la Banque. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises. Le secteur Siège social comprend l'incidence de certains programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, l'élimination des rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, l'impôt au niveau de l'entreprise, ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois clos les 31 janvier 2023 et 2022.

Résultats par secteur d'exploitation¹

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros ²		Siège social ²		Total	
	<i>Trois mois clos les 31 janvier</i>											
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 539 \$	2 876 \$	3 169 \$	2 115 \$	281 \$	209 \$	525 \$	709 \$	219 \$	393 \$	7 733 \$	6 302 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1 050	1 044	596	671	2 621	2 589	820	637	(594)	38	4 493	4 979
Total des produits	4 589	3 920	3 765	2 786	2 902	2 798	1 345	1 346	(375)	431	12 226	11 281
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	327	32	200	21	—	1	32	(5)	131	23	690	72
Indemnités d'assurance et charges connexes	—	—	—	—	976	756	—	—	—	—	976	756
Charges autres que d'intérêts	1 863	1 689	2 071	1 597	1 182	1 180	883	764	2 317	737	8 316	5 967
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 399	2 199	1 494	1 168	744	861	430	587	(2 823)	(329)	2 244	4 486
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	670	581	206	148	194	225	99	153	(222)	(123)	947	984
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3,4}	—	—	301	252	—	—	—	—	(16)	(21)	285	231
Résultat net	1 729 \$	1 618 \$	1 589 \$	1 272 \$	550 \$	636 \$	331 \$	434 \$	(2 617) \$	(227) \$	1 582 \$	3 733 \$

¹ La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

² Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

³ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁴ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Total de l'actif par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	<i>Au 31 janvier 2023</i>											
Total de l'actif	528 256 \$		573 621 \$		23 090 \$		652 702 \$		150 615 \$		1 928 284 \$	
	<i>Au 31 octobre 2022</i>											
Total de l'actif	526 374 \$		585 297 \$		23 721 \$		635 094 \$		147 042 \$		1 917 528 \$	

NOTE 20 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

Produits d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Évalués au coût amorti ¹	15 366 \$	6 639 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance ¹	687	98
Évalués ou désignés à la JVRN	1 955	741
Évalués à la JVAERG – instruments de capitaux propres	48	44
Total	18 056 \$	7 522 \$

¹ Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Évalués au coût amorti ¹	8 335 \$	807 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	1 988	413
Total	10 323 \$	1 220 \$

¹ Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques et ratios de levier. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure (RSI). La RSI est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve publiée est établie à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer respectivement à 10,5 %, 12,0 % et 14,0 % la cible des ratios de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres minimums publiée par le BSIF. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque devait respecter, aux fins de la surveillance, un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 24,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 2,50 %, et un ratio cible de levier TLAC de 6,75 % à partir du 1^{er} novembre 2021. Tout changement à la RSI donnera lieu à un changement correspondant au ratio cible de TLAC fondé sur les risques.

Le 8 décembre 2022, le BSIF a annoncé qu'il établissait la RSI à 3 % à compter du 1^{er} février 2023.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 janvier 2023 et 31 octobre 2022.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2023	<i>Aux</i> 31 octobre 2022
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	82 328 \$	83 671 \$
Fonds propres de catégorie 1	93 086	94 445
Total des fonds propres	106 032	107 175
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	531 644	517 048
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	15,5 %	16,2 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	17,5	18,3
Ratio du total des fonds propres	19,9	20,7
Ratio de levier	4,8	4,9
Ratio TLAC	36,6	35,2
Ratio de levier TLAC	9,9	9,4

NOTE 22 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Règlement du litige Stanford

Le 24 février 2023, la Banque a conclu un accord de principe (l'« accord » ou l'« entente ») quant au litige impliquant le Stanford Financial Group. À l'approbation de l'accord par le tribunal, la Banque versera 1,205 milliard de dollars américains au séquestre pour la Stanford Receivership Estate. Aux termes de l'entente, la Banque a conclu un règlement avec le séquestre, l'Official Stanford Investors Committee et d'autres plaignants dans le litige. Ces parties ont convenu d'une ordonnance d'abandon et de renonciation à toute réclamation actuelle ou future découlant du litige concernant Stanford ou liée à ce litige. À la suite de cette entente, la Banque a comptabilisé une provision d'environ 1,6 milliard de dollars avant impôt (1,2 milliard de dollars après impôt) au premier trimestre de 2023. Pour plus de plus amples renseignements, se reporter la note 18.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : Compagnie Trust TSX 301-100 Adelaide Street West Toronto, ON M5H 4H1 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 shareholderinquiries@tmx.com ou www.tsxtrust.com
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 43006 Providence, RI 02940-3006, ou Computershare Trust Company, N.A. 150 Royall Street Canton, MA 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le 2 mars 2023, à Toronto, en Ontario. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 2 mars 2023, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h HE, le 2 mars 2023, jusqu'à 23 h 59 HE, le 17 mars 2023, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.

Assemblée annuelle

Le jeudi 20 avril 2023
Toronto (Ontario)